

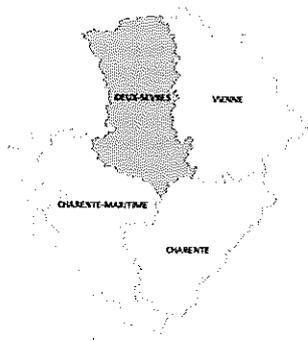
POITOU-CHARENTES  
DEUX-SEVRES

BILAN  
SCIENTIFIQUE

Tableau des opérations autorisées

2 0 0 9

N°	N° National	Identification de l'opération	Nom	Prénom	Organisme	Type d'opération	Notices
1	204842	AIRVAULT - Abbatale Saint-Pierre	MOIZAN	Emmanuel	INRAP	OPD	X
2	204794	AIRVAULT - Résidence du Val d'Or	BAMBAGIONI	Flavien	INRAP	OPD	Nég.
3	204803	AIRVAULT - Rue du Vieux Château	LADIRÉ	Damien	EP	SU	X
4	204725	BEAUVOIR-SUR-NIORT - Prospection inventaire	MESSIER-RAMOS	Monique	BEN	PRD	
5	204878	BESSINES - 9, rue des Iris	MAGUER	Patrick	INRAP	OPD	
6	204863	CELLES-SUR-BELLE - Logis Saint-Gobert	BOUVART	Patrick	EP	SD	
7	204801	CHAMPDENIERS-SAINT-DENIS - Les Tanneries	PRYSMICKI	Laurent	BEN	SD	X
8	204795	CHICHÉ - Le Pinier 2	POUPONNOT	Guillaume	INRAP	OPD	Nég.
9	204761	CHOLET - BRESSUIRE - RN149	DEFAIX	Jérôme	INRAP	OPD	X
10	204959	ÉCHIRÉ - Château du Coudray-Salbart	MONTIGNY	Adrien	INRAP	SD	X
11	204874	ÉCHIRÉ - SAINT-GELAIS - ZAC Le Luc, Les Carreaux	MAITAY	Christophe	INRAP	OPD	Nég.
12	204676	EXOUDUN - Bagnault	VOSGES	Jérémy	COL	SU	Nég.
13	204858	FRONTENAY-ROHAN-ROHAN - Sur la Vergnée	VACHER	Stéphane	INRAP	OPD	X
14	204700	LA CRÊCHE - ZAC des Champs Albert II	PELLISSIER	Julien	INRAP	PRM	X
15	204705	LA MOTHE-SAINT-HÉRAY - Les Silles	BLANCHET	François	MCC	SU	Nég.
16	204893	MAZIÈRES-EN-GÂTINE - Carrière les Rouleaux	MOIZAN	Emmanuel	INRAP	OPD	
17	294960	MELLE - Place Bujault	DEMEURE	Guillaume	EP	SP	X
18	204864	NANTEUIL - Chemin du Champ du Roi	BOLLE	Annie	INRAP	OPD	X
19	204870	NIORT - Parking du Moulin du Milieu	BOLLE	Annie	INRAP	OPD	X
20	204904	NIORT - 13, avenue de Paris	BARBIER	Emmanuel	INRAP	OPD	X
21	204912	NIORT - Les Capucins	BARBIER	Emmanuel	INRAP	OPD	X
22	204818	PARTHENAY - Tour du Corps de garde	LADIRÉ	Damien	INRAP	SU	X
23	204065	PRISSÉ-LA-CHARRIÈRE - Tumulus C de Péré	LAPORTE	Luc	CNRS	FP	X
24	204699	SAINT-ANDRÉ-SUR-SÈVRE - Château de Saint-Mesmin	BOUVART	Patrick	EP	SU	
25	204742	SAINT-GÉNARD - Le Prieuré	BOUVART	Patrick	EP	FP	X
26	204861	SAINT-MARTIN-D'ENTRAIGUES - Cimetière et église	BODIN	Gérard	BEN	SU	X
27	204790	SAINT-MARTIN-LÈS-MELLE - Le Prieuré	BONNAMOUR	Gérald	EP	PRM	X
28	204882	SAINT-VARENT - La Noubleau	MOIZAN	Emmanuel	INRAP	OPD	X
29	204820	SAIVRES - La Terrière	FOURLOUBEY	Christophe	INRAP	OPD	X
30	204883	SAUZÉ-VAUSSAIS - Le Pré Bourreau	SANGLAR	Valérie	INRAP	OPD	Nég.
31	204896	VIENNAY - Îlot des Écotières	LAVOIX	Gaëlle	INRAP	OPD	X
	204341	Projet collectif de recherche. Paléométabolismes et expérimentations	TÉREYGEOL	Florian	CNRS	PCR	X
	204719	Prospection inventaire en Pays Mellois	BODIN	Gérard	BEN	PRD	X
	204490	Prospection inventaire sur la commune de Saint-Génard	BRUN	Anne	BEN	PRD	X
	204727	Prospection inventaire sur la Région Poitou-Charentes	JOY	Patrick	BEN	PRD	
	204702	Prospection thématique. Métallurgie du Fer dans les Deux-Sèvres	SAINT-DIDIER	Guillaume	DOC	PRT	X

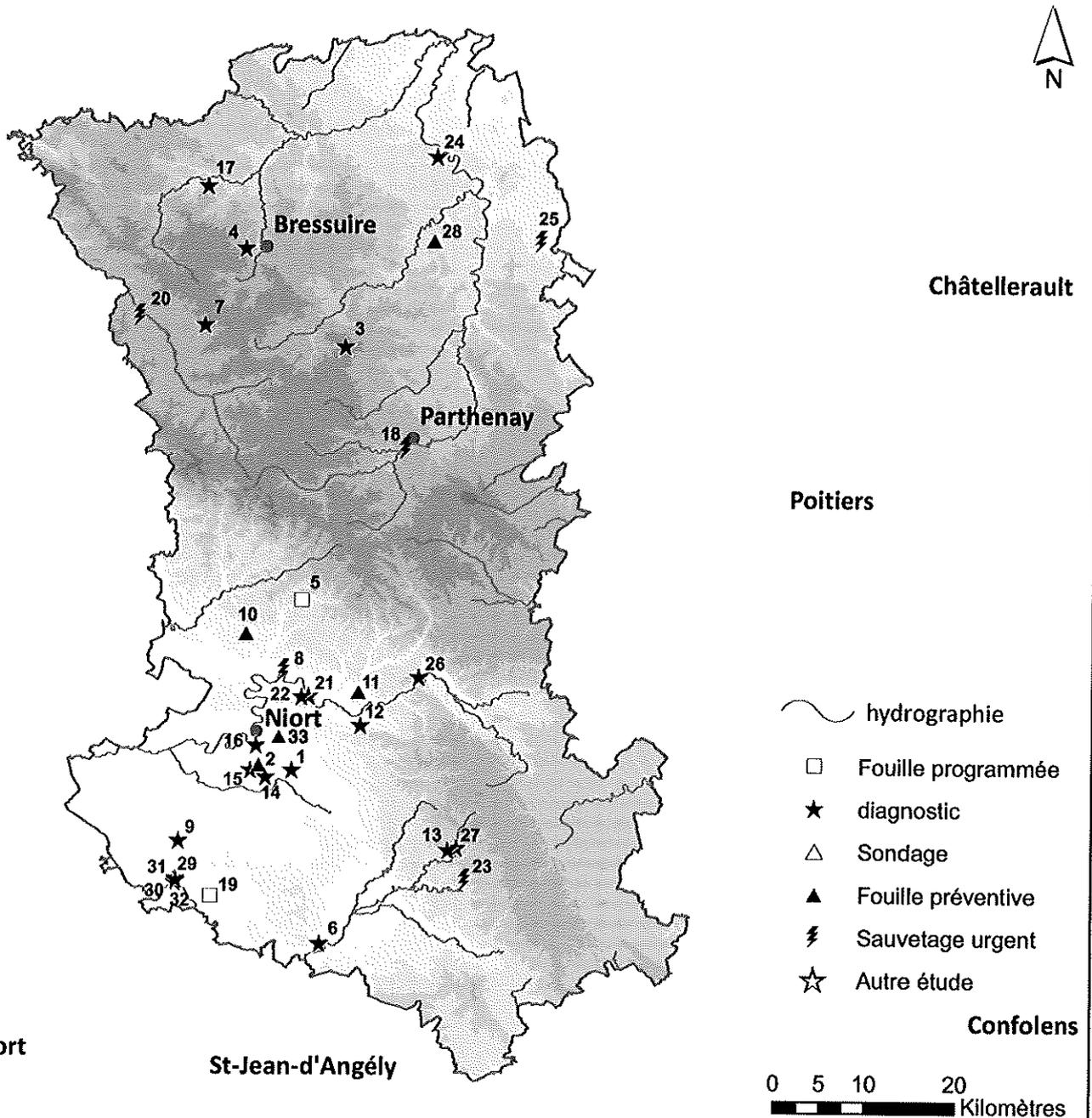


# POITOU-CHARENTES DEUX-SEVRES

## BILAN SCIENTIFIQUE

### Carte des opérations autorisées

2 0 0 9



Moyen Âge

AIRVAULT  
Abbatiale Saint-Pierre

Cette opération de diagnostic archéologique est effectuée en amont d'un projet d'aménagement de l'actuel jardin Pierre de Saine Fontaine, localisé sur la commune d'Airvault, dans le centre de la ville. La parcelle, d'une superficie de 500 m<sup>2</sup>, est située au sud de l'Abbatiale romane Saint-Pierre à l'emplacement du cloître. Les travaux envisagés sont d'une part, la mise en place d'une rampe d'accès pour personnes à mobilité réduite, prévue jusqu'au transept sud de l'église et d'autre part, l'installation d'un drain pour le traitement des eaux pluviales, aménagé le long du mur sud de l'édifice.

Cinq états ont été observés :

La première occupation (état 1) est reconnue sous la forme de vestiges de deux maçonneries. Ces premiers indices, certes ténus et difficilement identifiables, permettent au moins d'attester d'un état antérieur et de constater une stratification du site. Cependant l'absence de marqueur chronologique interdit, ici, de rattacher cet état 1 à une période précise.

L'état 2 est marqué par la construction du cloître. Les ailes septentrionale et orientale de l'édifice sont reconnues sur 20 m pour la première et 15 m pour la seconde. Larges de 3,40 m, ces galeries se développent le long du mur sud de l'église et en façade de la salle capitulaire. Le sol est constitué de larges dalles calcaires de dimensions et de modules variables. Une pile est disposée à l'angle nord-est. La construction du cloître semble être contemporaine ou légèrement postérieure à l'édification de l'église datée entre le XIe et le XIIe siècle.

Lors de l'état 3, l'ensemble des élévations est repris en respectant l'implantation initiale. Le mur bahut nord est conservé, des piliers associés à des contreforts sont implantés à égale distance. Les trois piliers mis au jour permettent une restitution de la galerie. L'entraxe mesuré entre eux est de 2,50 m. Ce rythme est identique à celui des piliers des voûtes encore visibles dans le mur de l'église. Les mesures prises entre les dalles et le sommet de l'embrasure permettent de restituer la hauteur minimum des



Airvault, abbatiale Saint-Pierre :  
vue vers l'est de la tranchée 2 (cliché : E. Moizan)

clés de voûte de la galerie à 3,50 m. A l'est, le mur bahut est peu visible et apparaît par endroit détruit. Un nouveau mur est reconstruit. Des piles massives, l'une située à la jonction des murs bahut, l'autre face à la salle capitulaire, sont retrouvées en vis à vis des piliers situés dans la façade des bâtiments orientaux. Les dimensions des piles et la présence de baies situées à l'étage de la salle capitulaire laissent supposer, pour cette aile, l'existence d'un étage au-dessus de la galerie. La modénature des voûtes et des piliers dite de style angevin permet de rattacher cet état au XIIIe siècle. Cette reconstruction du cloître semble contem-

poraine des travaux de reprises effectuées dans l'église notamment à la croisée du transept et peut-être à mettre en relation avec ceux réalisés en façade nord de l'édifice.

A l'état 4, le cloître s'avère en partie ruiné. Le réemploi de blocs architecturaux dans des maçonneries sommaires indique une réoccupation du bâtiment. Les aménageurs exploitent le bâti encore existant. Les nouvelles maçonneries sont édifiées à l'emplacement des anciennes. Cette période marque certainement le changement de fonction des bâtiments. Ces aménagements de peu de qualité rappellent la réutilisation coutumière des cloîtres en corps de ferme, après la révolution française.

Le dernier état (état 5) atteste d'une démolition massive des bâtiments et de l'abandon du site. Cette phase semble intervenir à une époque récente et peut sans doute être reliée aux travaux du percement de la rue au XIXe siècle et à la mise en place des contreforts qui masquent une partie des voûtes encore présentes dans le mur sud de l'église. A partir de cette époque, une succession de sols et de rechapages sont installés sur la parcelle.

Cette opération de diagnostic archéologique permet d'établir une chronologie relative de l'occupation de ce secteur,

en relation avec l'abbatiale Saint-Pierre. La densité des vestiges et leur très bon état de conservation n'ont pas autorisé le dégagement plus en surface des niveaux antérieurs et l'observation de toute la stratigraphie. Toutefois la présence de sondages récents a laissé entrevoir une puissance archéologique du site. Les vestiges apparaissent à 0,35 m en dessous de la surface actuelle et sont attestés sur une profondeur de plus d'un mètre.

Si la première occupation reconnue reste très lacunaire, les phases postérieures sont plus renseignées. L'implantation du cloître et son évolution apparaissent en liaison étroite avec l'église. Aux premiers bâtiments vont se succéder des reprises qui, pour chaque état, respectent le plan initial. Les vestiges de cet ensemble architectural sont particulièrement bien conservés. Cependant, au cours de cette opération, leur analyse est restée quelque peu limitée. La rareté du mobilier archéologique interdit de proposer une chronologie absolue. Enfin une étude du bâti environnant s'avère indispensable afin de saisir pleinement l'évolution de ce secteur de l'abbaye.

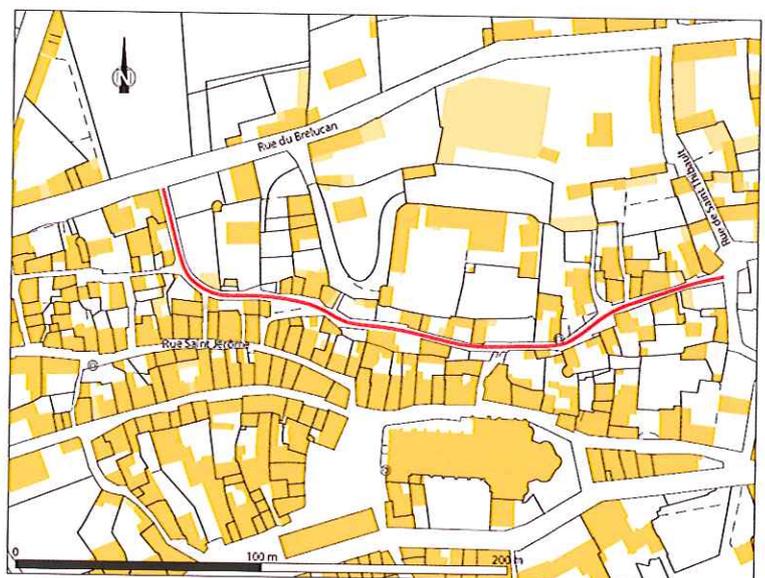
Emmanuel MOIZAN

Époques moderne et contemporaine

## AIRVAULT Rue du Vieux Château

La ville d'Airvault devait réaliser des travaux de voirie et implanter divers réseaux sur toute la longueur de la rue du Vieux Château ou rue du Pavé. Au vu du risque archéologique, le Service Régional d'Archéologie a prescrit un suivi archéologique lors de la réalisation des tranchées nécessaires à la pose des réseaux afin de s'assurer de l'éventuelle présence de vestiges. L'intervention devait permettre de préciser les observations déjà réalisées par d'autres études et produire une documentation archéologique pour étayer ou infirmer certaines hypothèses. Il ne s'agit donc pas d'une étude globale du site ou d'une étude exhaustive. L'intervention se limite à une présence ponctuelle sur le terrain lors de l'installation de réseaux.

Le suivi de l'ensemble du tracé de la tranchée a révélé de nombreuses perturbations liées aux implantations antérieures de nombreux réseaux (eaux, téléphone, EDF...). De fait les unités stratigraphiques identifiées datent essentiellement de l'époque contemporaine. Malgré tout, le suivi archéologique n'était pas dénué d'intérêt. Il a permis de reconnaître plusieurs vestiges et de recueillir des informations stratigraphiques inédites. Les vestiges identifiés concernent surtout l'histoire urbaine de la ville d'Airvault pour les périodes moderne à contemporaine. Si l'origine de la rue du Vieux château semble bien médiévale, l'opération archéologique a permis de constater qu'elle a été prolongée vers le Nord-Ouest pour rejoindre la rue du



Tranchée dans la rue du Vieux château  
Airvault, rue du Vieux Château : localisation de la tranchée  
sur le cadastre actuel (DAO : D. Ladiré)

Breulcan après 1829<sup>1</sup>. Cette extension s'est accompagnée d'un exhaussement des sols et de la démolition de tout ou partie de certaines constructions. Ces modifications urbaines sont sans doute liées au développement des habitations au nord de la ville et à la nécessité de faciliter la circulation entre les différents quartiers. Par ailleurs, nous avons pu observer ponctuellement un élargissement de la

<sup>1</sup> Si l'on se réfère à la date du cadastre napoléonien, ces modifications n'ont pu être réalisées qu'après un *terminus post quem* de 1829.

rue du Vieux château et une modification du parcellaire après 1829. Là encore, ces modifications sont liées à un exhaussement des sols. L'ensemble de ces modifications semble concerner les périodes contemporaines.

Damien LADIRÉ

#### Beuchet-Filleau 1857

BEAUCHET-FILLEAU (H.) - Recherches sur Airvault, son château et son abbaye. *Mémoires de la Société des Antiquaires de l'Ouest*, 1857.

#### Chartier 2008

CHARTIER (M.) - Topographie et développement morphologique d'Airvault (Deux-Sèvres) et de Saint-Loup-sur-Thouet (Deux-Sèvres) au Moyen Âge, vol.1, *Mémoire de Master II Recherches d'archéologie*, université de Poitiers, 2008.

#### Baudry 1985

BAUDRY (M.-P.) - *Les fortifications des Plantagenêts en Poitou : 1154 – 1242*, Paris, 2001.

#### G. Guidez 1985

G. GUIDEZ (J.) - Repères historiques, Association de Recherche et de Culture, Airvault, 1985, n°32 et 35.

Époques moderne et contemporaine

## CHAMPDENIERS-SAINTE-DENIS

### Les Tanneries

De 2001 à 2009, un chantier d'initiation à l'archéologie et au patrimoine a été organisé sur le site des tanneries de Champdeniers. Il s'agissait d'une fouille archéologique programmée menée dans le cadre du projet d'aménagement du site des tanneries par la commune. Le chantier, ouvert à une dizaine de jeunes bénévoles âgés de 11 à 18 ans, était proposé dans le cadre d'une activité du centre socio-culturel du Val d'Egray et de l'Orée de Gâtine. L'opération était conduite sous la responsabilité d'un archéologue chargé d'études et l'encadrement assuré par un animateur du centre socio-culturel.

L'étude archéologique s'est attachée à étudier le site dans son ensemble qui regroupa jusqu'à huit tanneries familiales (source : cadastre de 1835). Attestées dès le XVII<sup>e</sup> siècle, mais dont l'origine remonte certainement à la période médiévale, ces tanneries ont fonctionné jusqu'à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, voire le tout début du XX<sup>e</sup> siècle pour certaines d'entre elles. Installées au pied de l'agglomération, ces tanneries sont implantées de part et d'autre d'un petit cours d'eau qui sillonne le site.

Durant ces neuf années, deux anciennes tanneries ont été fouillées en totalité (parcelles 468 et 462) et une troisième

partiellement (parcelle 461). Mené en parallèle, un suivi archéologique des travaux d'aménagement du site a permis de découvrir quatre autres tanneries dont deux ne figuraient pas sur le cadastre napoléonien. Enfin le dégagement du cours d'eau a été l'occasion de relever une partie des aménagements hydrauliques (empellement, canaux d'adduction et d'évacuation).

Les deux tanneries fouillées en totalité possédaient encore toutes les structures liées à l'obtention du cuir : bassin alimenté en eau courante pour le lavage des peaux ; fosses circulaires destinées au trempage des peaux dans des bains de chaux ; cuves circulaires et rectangulaires, tout d'abord en pierre, puis en maçonnerie de brique à l'occasion de réaménagements, qui servaient au tannage au moyen d'écorce d'arbre broyée (le tan) ; foyer pour faire fondre la graisse utilisée lors du corroyage des cuirs ; et même un pressoir à peau à vis dans la plus grande tannerie qui comporte deux pièces (parcelle 468).

La restauration en cours du site des tanneries devrait permettre son ouverture prochaine au public.

Laurent PRYSMICKI

Moyen Âge

## CHOLET-BRESSUIRE

### RN 149

Cette opération se déroule sur 13 km d'emprise sur le massif leucogranitique de Bressuire. Les parcelles sont assez souvent perturbées par les remembrements, les drainages, et la forte érosion dus aux travaux agraires. Les rares éléments pré et protohistoriques sont isolés et extrêmement mal conservés. Une implantation rurale de l'an Mil (seconde moitié du Xe – premier quart du XI<sup>e</sup> s.), caractérisée par une série de silos, un probable aménagement de gué et

des éléments parcellaires, est à signaler au lieu-dit de La Veillonnerie.

Ce site est particulièrement intéressant pour l'histoire du paysage de la Gâtine, car très peu d'exemples similaires sont connus dans la région.

Jérôme DEFAIX

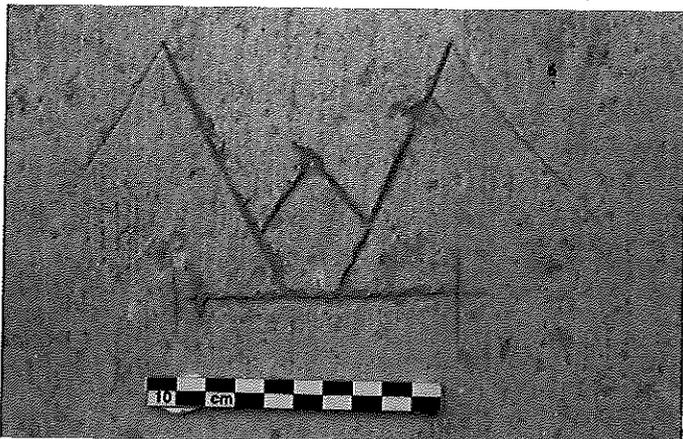
## ÉCHIRÉ

### Château du Coudray-Salbart

Le château du Coudray-Salbart est exceptionnel à plus d'un titre. Il est construit à la fin du XIIe et considérablement transformé dans les premières décennies du XIIIe siècle par les seigneurs de Parthenay avec des financements provenant du roi d'Angleterre. Les Plantagenêt influencent fortement ce programme et mettent en œuvre des aménagements défensifs innovants en territoire français. Ces travaux effectués dans un laps de temps relativement court laissent toutefois apparaître de nombreux changements de parti en cours de chantier. Rapidement ce château se retrouve loin des limites de la seigneurie qui évolue, il prend dès lors un rôle secondaire ce qui lui vaut de ne plus être modifié au fil des siècles. Son abandon précoce, généralement admis vers la fin du XVe siècle, et son état de conservation en font un site d'un exceptionnel intérêt.

Ce site remarquable est fortement documenté par plusieurs études historiques et architecturales, ponctuellement complétées par des sondages archéologiques réalisés à diverses occasions et durant plusieurs années.

La campagne d'étude qui vient d'être achevée est liée au projet de restauration de la Grosse-Tour du château du Coudray-Salbart. Cette restauration a rendu nécessaires des fouilles localisées en plusieurs secteurs du site et notamment au sommet de cet élément défensif et résidentiel. Cette intervention représentait également une opportunité exceptionnelle de documenter les élévations et parements extérieurs de cette partie du site en très grande partie in-



Échiré, Château du Coudray-Salbart :

exemple de marque lapidaire observée sur les parements extérieurs de la Grosse-Tour - mire de 10 cm - (cliché : A. Montigny)

accessible en raison de ses importantes dimensions. L'intervention archéologique est donc menée en fonction de l'avancée du chantier de restauration, elle comporte un suivi régulier et des chantiers ponctuels plus importants s'échelonnant d'octobre 2008 à novembre 2009.

En 2008, les observations archéologiques avaient uniquement porté sur cette remarquable tour en amande occupant l'angle sud-ouest du château. Le sommet de cette

tour, rendu accessible par la mise en place d'échafaudages, avait ainsi pu être dévégétalisé, puis fouillé.

Le travail réalisé en 2008 avait également permis de commencer l'étude des parements externes de la Grosse-Tour notamment en ce qui concerne les marques lapidaires. Ce travail a été complété au début de l'année 2009. L'inventaire réalisé a permis d'identifier près de trente types de marques principales ainsi que plusieurs variantes. Ces marques, plus de sept cent cinquante, ont été systématiquement identifiées et localisées. Leur répartition s'avère très variable ce qui témoigne probablement de plusieurs phases de construction.

Des problèmes de stabilité de certaines maçonneries ont rendu nécessaire la réalisation d'un sondage en avant de la porterie de la basse-cour, au niveau d'un ouvrage de défense avancé.

Les informations collectées permettent de confirmer le plan semi-circulaire que des vestiges très endommagés laissaient imaginer. Le niveau de sol, bien qu'intégralement détruit à l'emplacement du sondage, a pu être déduit avec une marge d'erreur minime. Sous ce niveau, l'intérieur de cet ouvrage avancé est constitué d'un mur pourvu de puissantes fondations s'élargissant par ressauts vers l'intérieur.



Échiré, Château du Coudray-Salbart : Arase de la tour d'angle nord-ouest du château primitif - mires de 50 cm et 1 m - (cliché : A. Montigny)

Ces fondations maintiennent la masse de remblais qui constituent la base pleine de cet élément défensif.

Au-dessus de ce probable niveau de fonctionnement, la défense est assurée par un mur percé d'ouverture. Pour ce qu'il a été possible d'en voir, ce mur présentait un aspect curviligne en extérieur contrairement à l'intérieur qui était doté d'un plan à pans coupés.

L'état de conservation des deux ouvertures localisées ne permet guère d'en proposer une restitution fiable. L'un des seuls constats qu'il est possible de faire est qu'il ne s'agit

pas d'archères à niches telles que celles qui peuvent s'observer en de nombreux points du château. Cette différence, ajoutée à celle du type d'appareil et d'outils utilisés, sont autant d'éléments qui relancent la question de la contemporanéité de construction du château et de cet ouvrage avancé.

Les travaux liés à la circulation des visiteurs ont également entraîné des interventions limitées à l'intérieur de la cour du château. Elles ont notamment permis de compléter le plan du château primitif par la mise au jour partielle de sa tour d'angle nord-ouest. Elle permet également de mieux comprendre la nature de certains éléments architecturaux précédemment observés. Ces données permettent également de mieux comprendre l'agencement intérieur du château après son agrandissement et la mise en place du système que nous connaissons aujourd'hui. Elles montrent que les deux enceintes ont coexisté y compris dans des secteurs charnière comme l'entrée du château.

Si la présence d'un bâtiment adossé à la courtine orientale reliant la Grosse-Tour à la tour Saint-Michel était déjà connue, cette intervention a tout de même apporté diverses données. Elle a notamment permis d'identifier un niveau qui devait être partiellement enterré fonctionnant à un niveau inférieur à celui donné par les seuils des portes s'ouvrant dans l'actuelle cour.

Ces sondages, grâce au mobilier collecté, montrent une occupation du site au moins jusqu'au XVI<sup>e</sup> siècle. Ils montrent surtout que cette occupation semble être liée à des travaux entraînant d'importants terrassements. Si la nature et l'ampleur de ces travaux restent méconnues, ils indiquent toutefois que le site continue à évoluer alors qu'on le dit précocement figé.

Adrien MONTIGNY

Âge du Bronze

## FRONTENAY-ROHAN-ROHAN Sur la Vergnée

A l'occasion de la construction d'une station d'épuration au lieu-dit Sur la Vergnée à Frontenay-Rohan-Rohan a été mis au jour un habitat du début du Bronze final. A l'issue du diagnostic, le site est caractérisé par 7 bâtiments dont l'un couvre une surface de 137 m<sup>2</sup>, les trous de poteau atteignant un mètre de diamètre. Ces bâtiments sont associés à de grandes fosses polylobées ayant livré l'essentiel du mobilier, céramique, lithique, faune essentiellement brûlée. Cette occupation en bordure de marais, comme les sites contemporains d'Epannes et de Coulon, présente un potentiel scientifique majeur pour la connaissance de cette période dans le Centre-Ouest de la France où les habitats du Bronze restent méconnus.

L'extension totale du site n'est pas connue. Il est localisé sur une large bande est-ouest dans la partie nord de l'emprise, et dans la partie sud, sur une bande plus étroite. Entre ces deux secteurs, une zone vierge d'indice a été diagnostiquée (fig. 37).

A l'ouest, lors du diagnostic de 2007, des indices avaient été reconnus sans qu'une attribution chronologique et une organisation particulière ne se dégagent, en raison des indices discrets et mêlés à l'occupation antique. On rappellera cependant d'une part, que les tranchées 27, 34, 36, 45, 54, 83, 87, 93, 99, 118 et 121 avaient livré du mobilier de type "protohistorique" et, d'autre part, que les trous de poteau de la tranchée 34 ou les fosses des tranchées 121 et 123 pourraient être rattachés à l'occupation du Bronze reconnue en 2009. De même, le niveau "pseudo tourbeux" qui recouvre les structures 32 à 35 et, plus à l'est, les structures 22, 24 et 64, (du diagnostic de 2009) est mentionné et figuré dans sa partie ouest dans le RFO de 2007 sur la figure 10.

Au nord, au regard de la concentration de structures en limite d'emprise, il est évident que le site se poursuit dans la pente qui mène au marais. Il en est de même dans la partie orientale, bien que dans la partie sud-est les indices soient plus faibles. Enfin, la partie sud-ouest montre à nouveau une concentration de structures significative, entre autres avec le bâtiment 1 (fig. 37).

Les traces d'habitat mises au jour, comme souvent pour ces périodes, sont caractérisées par des structures légères, trous de poteau et bâtiments dispersés sur de grandes surfaces. Les grandes fosses polylobées peuvent être liées à la construction des parois en torchis des bâtiments, extraction de sédiment et foulage des matériaux ; enfin, dans un second temps, elles ont pu servir de dépotoirs pour certaines d'entre elles. Les rejets identifiés, par exemple dans la structure 11/66, lithique, faune et céramique sont à considérer comme des indices significatifs permettant de valider cette hypothèse.

Au niveau des bâtiments, la reconnaissance lors d'un diagnostic des plans de 7 bâtiments est exceptionnelle. Elle est significative d'une occupation importante et dense sur le site de La Vergnée.

Un décapage extensif de la zone permettrait très vraisemblablement de mettre en évidence d'autres empreintes de construction et une structuration de l'espace organisée autour du vaste bâtiment 6 ou de plusieurs bâtiments de ce type appartenant à un village en bordure de marais. La présence des grandes fosses polylobées et des dépôts mobiliers qu'elles renferment, seront à même de nous éclairer sur les pratiques agricoles, artisanales et alimentaires des habitants entre plateau calcaire et marais.

De même les sédiments "pseudo tourbeux" formant des niveaux hors structure ou présents dans certaines fosses apparaissent comme particulièrement propices à la conservation de micro et macrorestes. Dans le cadre d'une intervention plus lourde, on peut envisager la recherche de pollens, graines ou de restes ichtyologiques par tamisage.

Une fouille plus complète du site de La Vergnée à Frontenay-Rohan-Rohan permettrait aussi de préciser la position chronologique du corpus céramique (Bronze final I ? Bronze final IIa ?), tout en permettant d'étoffer le corpus typo-chronologique régional.

Insistons encore sur le fait que les habitats de plein air et les plans de bâtiments de l'âge du Bronze sont plus que rares et qu'à ce titre, la fouille de ce site d'habitat serait d'un intérêt majeur. Les aménagements rencontrés, trous de poteau et fosses, s'inscrivent dans la typologie des vestiges retrouvés sur les sites d'habitat de cette période, comme au Coteau de Montigné à Coulon, site dominant le marais à 8 km au nord de Frontenay-Rohan-Rohan. Cette occupation forme la référence incontournable pour le Bronze final dans cette partie est du golfe des Pictons où des indices de sites sont régulièrement inventoriés (commune de Magné, Coulon, Bessines, Thorigné, Epannes...).



Frontenay-Rohan-Rohan, sur la Vergnée : bâtiment protohistorique couvrant une superficie de 140 m<sup>2</sup> avec des trous de poteau de 1 m de diamètre (cliché : S Vacher)

L'existence de ces stations montre que les abords du marais, zone de contact entre différents biotopes, était un lieu d'implantation privilégié.

Stéphane VACHER

Antiquité  
Moyen Âge

## LA CRÈCHE ZAC des Champs Albert II

Le projet d'agrandissement de la ZAC économique des « Champs Albert II » sur la commune de La Crèche (situé à environ 25 km à l'est de Niort) a permis la fouille d'un établissement agricole gallo-romain. Ce site a été préalablement découvert lors d'une opération d'évaluation (Cornec 2007). La fouille s'est déroulée du 20 octobre 2008 jusqu'au 27 février 2009. Les conditions climatiques furent assez difficiles.

Le site est localisé sur une pente qui correspond au versant sud de la petite vallée de l'Eclette sur des terrains calcaires diaclasés, attribués au Bajocien. Il est traversé, selon un axe nord-sud, par un vallon sec, ce qui a permis, à certains endroits du site, une meilleure conservation des vestiges, notamment en stratigraphie.

Le mobilier céramique et la stratigraphie que nous distinguons au sein du vallon, permettent de mettre en exergue une phase d'installation qui s'inscrit entre le début de la période flavienne (vers 60-70 ap. J.-C.) et le milieu du II<sup>e</sup> siècle de notre ère et une phase d'abandon s'étalant entre la fin du III<sup>e</sup> et le courant du IV<sup>e</sup> siècle ap. J.-C.

Cependant deux grandes fosses contiguës aux profils en cloche permettent, quant à elles, d'évoquer la période mé-

diévale (X-XII<sup>e</sup> siècles). A noter que chacune d'entre elles a livré des éléments de squelettes de canidés.

L'établissement gallo-romain est ceint sur trois côtés par de larges murs à double parement et sur son côté ouest, par un vaste bâtiment sur solins. Son emprise couvre une surface interne d'environ 90 x 75 m (6750 m<sup>2</sup>). Un système d'entrée en couloir est observé entre un des murs d'enceinte et le bâtiment en question. Ce passage est matérialisé par deux rangées parallèles de trous de poteau de gros gabarits.

A l'intérieur de l'enclos, nous avons pu distinguer plusieurs aires fonctionnelles ; celles-ci sont desservies au centre par un grand espace dépourvu de vestiges, que nous interprétons comme une cour centrale.

### Zone nord

- Deux bâtiments se superposent en stratigraphie, tous les deux construits probablement selon le même module : bâtiments à pièce unique pourvus d'un foyer. Quelques structures connexes (trous de poteau isolés, empiérement et fosse) sont situées en périphérie.

- A l'angle NE de l'enclos, un appentis à six poteaux s'adosse sur le mur septentrional.

### Zone est

Plusieurs espaces s'organisent régulièrement le long du mur oriental. Du nord au sud, nous relevons :

- une zone de trous de poteau qui dessinent au moins 3 bâtiments ;
- deux petites aires construites à même le mur d'enceinte. Ces appentis se distinguent dans l'espace par leurs couches d'occupation et quelques reliquats d'aménagements de facture assez sommaire, dont un foyer, et des vestiges de murets.

Un puits cuvelé d'assises de moellons a été fouillé sur ses deux premiers mètres.

### Zone sud

La fouille d'une cave nous a permis de récolter un mobilier assez hétéroclite et relativement riche parmi lequel de nombreux bois de cerf, quelques fusaiöles, des clous de chaussure, des épingles décorées en os, etc... Cette structure a vraisemblablement fait office de dépotoir.

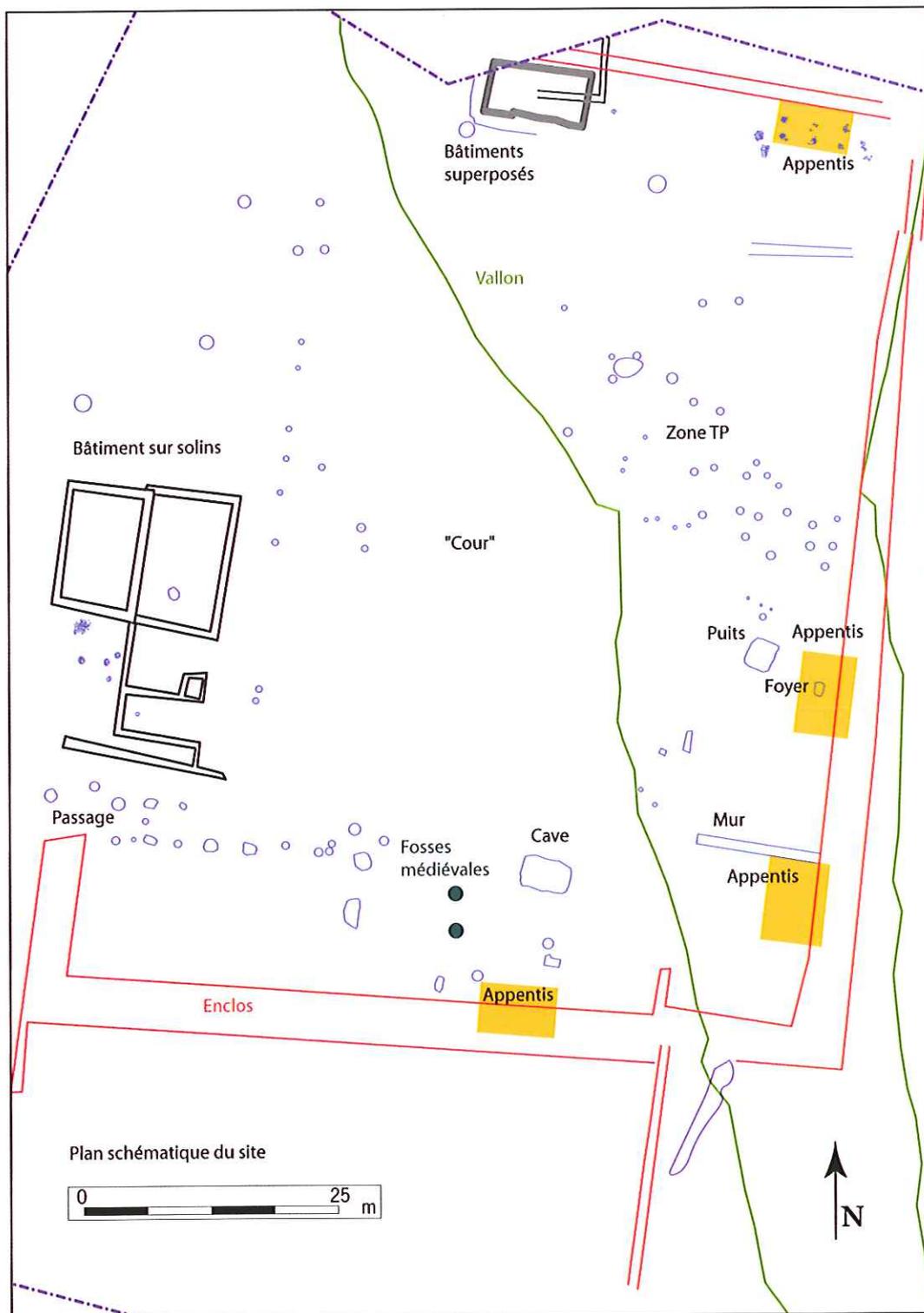
Proches de la cave, quelques petites fosses ont été repérées. L'une a livré du mobilier métallique dont un outil agricole à emmanchement et une lame de couteau.

Un autre appentis sur poteaux, matérialisé en plan par une couche de tuiles et de clous provenant de sa couverture, s'appuie contre le mur sud de l'enceinte.

### Le bâtiment ouest

Il s'agit d'un grand complexe, couvrant une surface de presque 400 m<sup>2</sup>, pourvu de plusieurs espaces et pièces dont la fonction principale est liée à l'activité agricole du site. Les deux pièces les plus spacieuses ont pu servir d'entrepôts (granges). Un aménagement pourrait être identifié comme une structure de séchage et/ou de fumage.

Les études sur le mobilier recueilli concernent la céramique (D. Guitton, Inrap), le matériel faunique et métallique (Ch.



La Crèche, ZAC des Champs Albert II : Plan schématique du site (DAO : J. Pellissier)

Vallet, Inrap), certains éléments relevant de l'*instrumentum* (I. Bertrand, musée de Chauvigny) et un lot de monnaies (J. Hiernard, Université de Poitiers). Une approche géomorphologique (K. Georges, Inrap) est également engagée, ainsi que certaines études paléoenvironnementales complémentaires telles que l'antracologie (Ph. Poirier, Inrap) et la carpologie (A. Bouchette, Inrap).

Les résultats détaillés de cette fouille et les éléments de synthèse relatifs à sa caractérisation (site à vocation agricole) ainsi qu'à son environnement antique (notamment au sein du territoire des Pictons) seront développés dans le rapport en cours de réalisation.

Julien PELLISSIER

## MELLE

### Place Bujault

L'intervention archéologique menée place Bujault à Melle précède la construction d'un centre de congrès par la mairie. Les parcelles concernées couvrent une superficie d'environ 1800 m<sup>2</sup>. Elles se trouvent à l'extérieur de l'enceinte urbaine médiévale et à proximité de l'emplacement supposé du château de Melle.

La fouille a permis de mettre en évidence plusieurs occupations et aménagements.

La plus ancienne se caractérise par des fosses de tailles et de profondeurs très variables que l'on peut en partie interpréter comme des structures de stockage. Plusieurs concentrations sont perceptibles, elles sont délimitées par des palissades reconnues grâce aux alignements de trous de poteaux. Les palissades esquisseraient un réseau de parcelles que la superficie de la fouille ne permet pas d'appréhender complètement. Un petit fossé semble correspondre à un état initial de cet ensemble. Au nord, la fouille a également révélé une vingtaine de trous de poteaux. La fin de cette première phase est marquée par l'abandon et le comblement des fosses, et des palissades. Certaines servent alors de dépotoir. Le mobilier recueilli se rattache à une période allant du Xe siècle au XIIe siècle.

Le tout est scellé par un apport de limon noir riche en mobilier des XIIIe et XIVe siècles. Sur ce niveau on peut noter plusieurs ornières signalant la présence d'un chemin orienté nord-ouest/sud-est. Une sépulture isolée est également installée sur ce secteur. Au sud, une nouvelle palissade reprend presque exactement l'emplacement d'une limite parcellaire antérieure. Cette limite est par ailleurs vouée à s'inscrire durablement dans le parcellaire.

En effet elle est à nouveau reprise par un mur imposant d'un mètre d'épaisseur mal conservé et dont la fondation se limite à une seule assise. Ce mur sert à contenir les 2,5 m de remblais apportés sur les deux tiers sud du site. Cet apport est essentiellement formé d'altérite stérile, mais également de quelques poches de remblais hétérogènes renfermant du mobilier archéologique. Ces éléments doivent-



Melle, place Bujault : vue d'ensemble du site avec fosses et ornières (cliché : G. Demeure)

ils être rattachés à un aménagement défensif en avant de l'enceinte urbaine ? Les travaux de post-fouille devront apporter des réponses à ce sujet.

Le mobilier, tant céramique que métallique, indique une mise en œuvre postérieure au XIVe siècle.

Au-delà du mur côté nord, de nouvelles fosses sont creusées mais elles semblent abandonnées vers la fin du XIVe siècle.

À une époque indéterminée le mur s'écroule, peut-être sous la pression des remblais. Il est remplacé par un mur de parcelle, moins épais, construit partiellement sur les vestiges du mur précédent. Son édification remonte probablement au milieu du XVIIIe siècle, moment du réaménagement de la place Bujault. Ce mur était encore en élévation au début de la fouille et séparait les deux parcelles concernées par le chantier.

Depuis le XVIIIe siècle, le site sert de jardin.

Cet aperçu sommaire des résultats de la fouille sera à compléter et à amender après la réalisation des différentes études de post fouille.

Guillaume DEMEURE

Un projet de lotissement est à l'origine d'un diagnostic archéologique d'une superficie de 22 928 m<sup>2</sup>. Les observations reposent sur les 10 % ouverts et l'observation du talus récemment retaillé le long du chemin du Champ du Roi. Le terrain se situe en périphérie sud du bourg, dans lequel les découvertes particulièrement importantes au XIXe siècle révèlent une riche occupation antique, notamment autour de l'église et jusqu'au lieu-dit l'Âne-mort qui correspond en partie à la parcelle diagnostiquée. Ce site a fait l'objet de prospection au sol en 1991 (Bocquet et Henry, Rapport de prospection, 1991, dossier S.R.A. Poitou-Charentes). Il est répertorié à la carte archéologique sous le n° 79 189 0004 « L'âne-mort », mais subit des dégradations : le talus qui borde la parcelle diagnostiquée le long du chemin du Champ du Roi vient d'être repris sur environ 2 m de largeur, détruisant le site qui apparaît en coupe.

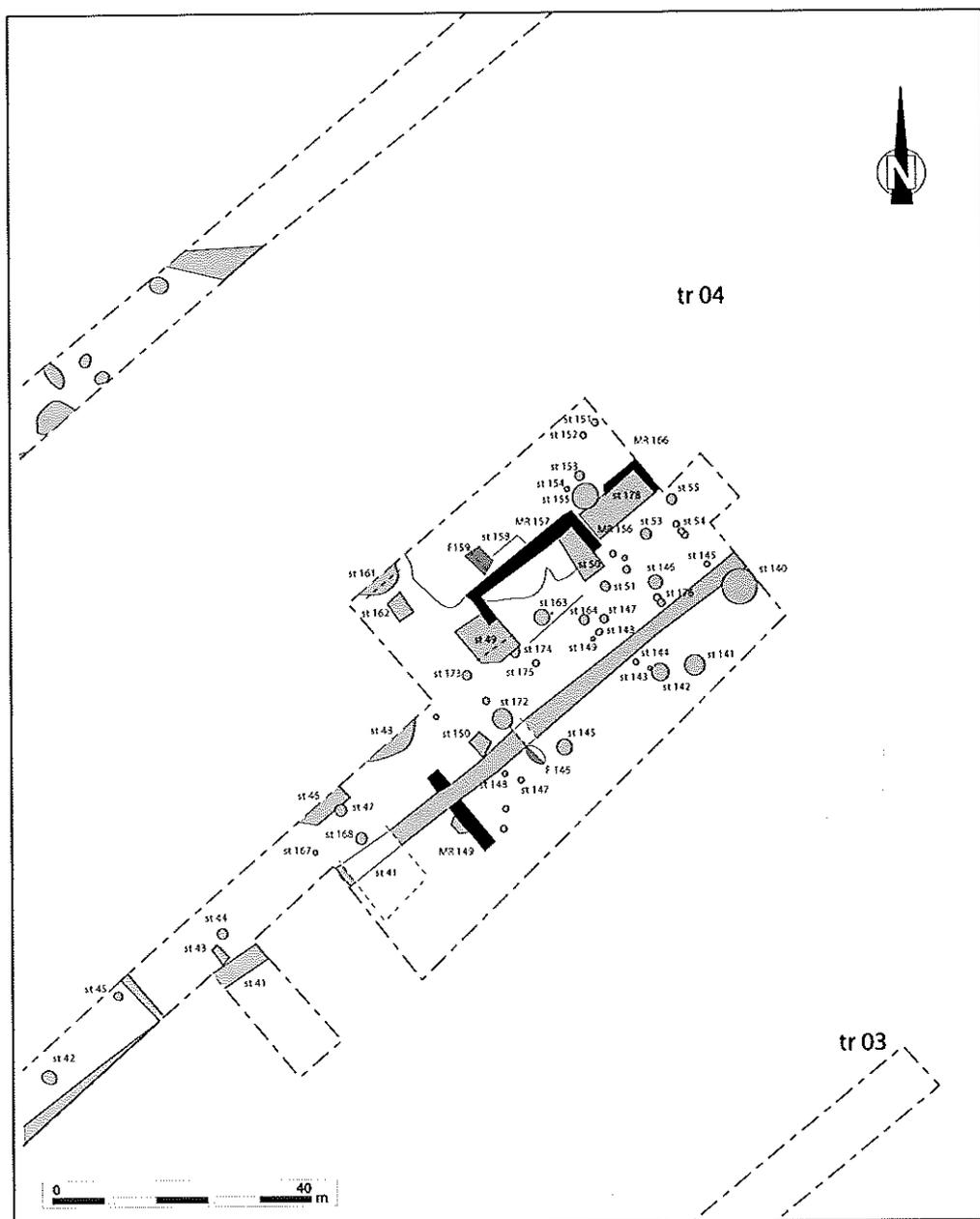
Le site antique occupe les deux tiers de la parcelle, des drains modernes (*a priori* XIXe siècle) se concentrent dans la partie occidentale de la parcelle.

Le site antique est caractérisé par la présence de fossés, murs, trous de poteaux et fosses, dont une possible mare. L'ensemble présente une organisation, que traduit l'orientation de structures linéaires (murs et fossés). Il s'agit d'un habitat ainsi que l'atteste la présence de bâtiments, entouré d'un mobilier domestique abondant. Un bâtiment a été observé dans une fenêtre ouverte de part et d'autre d'une tranchée. Le bâtiment repose sur 3 côtés sur un mur ou solin de pierre, il possède une superficie de 60 m<sup>2</sup>, au nord et au sud deux annexes (caves ?) lui sont accolées.

La présence de nombreux trous de poteau laisse présumer l'existence d'autres bâtiments reposant sur des poteaux porteurs. Autour du bâtiment observé dans la fenêtre décapée, plusieurs fosses ont servi en état final de dépotoir. Le mobilier comporte des céramiques couvrant une longue période chronologique (Ier au IVe siècle) et quelques tessons attribuables au haut Moyen Âge.

De très nombreuses scories de fer ont été observées dans la zone la plus densément occupée. Quelques structures semblent associées à une activité de métallurgie, ainsi deux structures linéaires (1,70 x 0,35 m et 1,30 x 0,25 m) au comblement charbonneux ont livré de nombreuses scories de fer, tandis que les parois calcaires portent d'importantes traces de rubéfaction.

Les structures observées ne sont pas toutes contemporaines, ainsi que l'indiquent les recoupements et la chronologie du site proposée par le mobilier céramique. Cependant une organisation semble perdurer, structurée par l'orientation d'un mur et de certains fossés (sous réserve des équivalences supposées entre tranchées) qui présentent soit une orientation nord-ouest / sud-est, soit une orien-



Nanteuil, chemin du Champ du Roi : bâtiment en plan et structures annexes (DAO : A. Bolle)

tation perpendiculaire nord-est / sud-ouest. Plusieurs fossés parallèles se situent à une égale distance (85 m). L'ensemble évoque des enclos juxtaposés ou subdivisés que seul un décapage du site pourrait confirmer.

Le mobilier recueilli indique une occupation longue : depuis la fin du I<sup>er</sup> siècle avant notre ère jusque dans le courant du IV<sup>e</sup> siècle. Quelques indices médiévaux précoces

incitent à considérer que l'occupation perdure au-delà du IV<sup>e</sup> siècle. Nous aurions à Nanteuil l'exemple rarement démontré d'une implantation villageoise pérenne, même si le site de l'Âne-Mort reste en périphérie du village qui se contractera autour de l'église.

Annie BOLLE

Moyen Âge

Époques moderne et contemporaine

## NIORT

### Parking du Moulin du Milieu

En amont de la réalisation d'un bassin de récupération des eaux pluviales et usées d'une capacité de 3000 m<sup>3</sup>, un diagnostic archéologique a été réalisé par l'Inrap en juillet 2008. Le projet de construction, d'une superficie de 1300 m<sup>2</sup>, est localisé dans un méandre de la Sèvre niortaise, au pied des remparts de la ville et du donjon du XII<sup>e</sup> siècle, en face d'une des entrées de l'enceinte et du port médiéval.

Ce port, devenu difficile d'accès en raison de son ensablement progressif et de l'implantation de moulins, sera remplacé à la fin de la guerre de Cent Ans, alors que la vil-

le de Niort est définitivement reprise aux Anglais. La fouille se situe sur le Moulin du Milieu, attesté dès le XIII<sup>e</sup> siècle. Cette situation en bord de Sèvre a imposé des contraintes techniques et la fouille s'est déroulée en deux phases, la seconde correspondant au dégagement de la partie basse du site après l'installation de butons métalliques.

La fouille a permis d'étudier différents états du moulin, abandonné et détruit dans le courant du XX<sup>e</sup> siècle, et les activités artisanales et industrielles (notamment fonderie, tan-



Niort, Parking du Moulin du Milieu : vue générale de la fouille (cliché : A. Devis)

nerie, faïencerie) qui se sont succédé depuis la fin du Moyen Âge. L'analyse du comblement du bras de Sèvre qui alimentait le moulin et de ses berges a permis de comprendre l'origine et l'évolution de la topographie de cet îlot.

Les rives ont été aménagées pour permettre l'installation des tanneurs. Le travail de la peau a été une des principales activités de Niort. Les échanges développés très tôt avec le Canada ont permis aux tanneurs d'obtenir des peaux de très bonne qualité. La chamoiserie se développe et assurera une prospérité à la ville.

Le Moulin du Milieu se situe au cœur de l'essor économique lié à la révolution industrielle. C'est là que s'installe la fonderie Lasseron et Legrand qui y fabrique des ponts en fonte et des machines à vapeur. C'est en bord de Sèvre que se concentre la zone industrielle de Niort, attirant de très nombreux ouvriers.

Exemple rare dans la région Poitou-Charentes d'archéologie industrielle, la fouille du Moulin du Milieu retrace un pan de l'histoire moderne de la ville et du milieu ouvrier. La dernière activité du site, la faïencerie des frères Gautier a livré une très grande quantité de moules, ratés de cuisson, outils et essais divers (écriture, dessin, couleur). Elle permet une étude d'archéologie expérimentale basée sur l'ana-



Niort, Parking du Moulin du Milieu : sols successifs et réaménagements des quais (cliché : J.-S.Torchut)

lyse comparative entre dépotoir et production réelle. Étonnamment, le souvenir de ces activités s'est effacé de la mémoire des Niortais avec la destruction de cette architecture industrielle.

Annie BOLLE

Époques moderne et contemporaine

## NIORT 13, avenue de Paris

Un projet immobilier est situé au nord de la place de la Brèche. Il est bordé à l'ouest par la rue de la Boule d'Or qui a canalisé le ruisseau de la Bouillounousse et à l'est par l'avenue de Paris qui constitue la principale voie d'accès vers l'est depuis l'ancien port de Niort. Ce quartier, localisé sur les franges de l'enceinte médiévale, est urbanisé très tardivement (fin XVIII<sup>e</sup> siècle). Le diagnostic devait permettre de reconnaître d'une part les traces d'une éventuelle occupation plus précoce (protohistorique ou antique) observée sur les marges de la ville médiévale. D'autre part il s'agissait d'appréhender de potentiels aménagements en relation avec la mise en défense de la ville.

En dépit de contraintes techniques ayant imposé la réalisation d'une seule tranchée de diagnostic au nord-ouest de l'emprise du futur aménagement immobilier, deux principales occupations semblent se distinguer.

La première fut reconnue très partiellement au gré de deux sondages plus profonds qui n'ont pas permis d'atteindre le substrat calcaire. Ceux-ci ont révélé d'abondants dépôts limoneux auxquels se mêlent des fragments de plaquettes calcaires. Reconnus sur plus de 2,30 m d'épaisseur, ces sédiments relèvent probablement d'un dépôt massif participant au comblement d'une importante dépression anthropique. En effet l'absence de substrat calcaire sur cette partie du site<sup>1</sup> et l'abondance des dépôts relevant d'une activité humaine relativement récente (XVI-XVII<sup>e</sup> siècles) participent très largement à cette hypothèse. Trop éloigné

de l'enceinte de ville (entre 100 m et 120 m) pour être associé à la contrescarpe du fossé, ce creusement semble davantage lié à l'extraction de matériaux. Dans ce cadre, la présence d'une carrière semble privilégiée. Une activité similaire avait déjà été partiellement reconnue lors du diagnostic archéologique réalisée plus au sud à l'emplacement de l'actuelle place de la Brèche<sup>2</sup>. La chronologie liée à l'extraction de ces matériaux ne peut pas être précisée faute d'avoir pu atteindre le fond du creusement. Ainsi son association éventuelle avec la construction de l'enceinte ne peut pas être précisée. Seule la phase récente de comblement et de nivellement de cet espace localisé au devant du fossé de l'enceinte peut être attribuée à la fin du XVI<sup>e</sup> siècle. Elle précède l'urbanisation des marges de l'enceinte effective à partir du XVIII<sup>e</sup> siècle sur les franges orientales de la ville. Par ailleurs elle semble antérieure aux travaux de démantèlement de l'enceinte réalisés à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle (cf. supra).

L'autre phase d'occupation se manifeste par l'aménagement d'une grande cour au sein de laquelle se succèdent de nombreux niveaux de sols depuis le XVII<sup>e</sup> siècle jus-

1 Borne V, 2008. Le rapport d'étude de sols aimablement communiqué par l'aménageur fait état d'une anomalie au nord-ouest de la parcelle. Le sommet du substrat calcaire reconnu entre 0,30 m et 1,70 m sur la moitié sud-est de l'emprise du projet atteint près de 4 m sur la moitié nord-ouest.

2 Cornec, 2004, p. 9.

qu'au XXe siècle. Si un bâtiment semble se développer aux abords de l'actuelle rue de la Boule d'Or au cours du XIXe siècle, la fonction de cet espace ne semble pas modifiée jusqu'à la fin du XXe siècle. Cette période se distingue par un abandon progressif de la cour au profit d'un jardin dont l'essor est assuré par les nombreux rejets d'une fonderie probablement limitrophe.

Ce diagnostic confirme donc l'urbanisation tardive de ce secteur situé au sud-est de l'ancienne enceinte de ville. Par ailleurs il a surtout permis de mettre en évidence la présence d'une nouvelle carrière localisée en périphérie immédiate de la ville médiévale telle celle déjà observée plus au sud, à l'emplacement de l'actuelle place de la Brèche (Cornec, 2004).

Emmanuel BARBIER

Antiquité

Moyen Âge

## NIORT Les Capucins

Le projet d'aménagement d'un parking souterrain localisé en marge d'un futur complexe immobilier a nécessité la réalisation d'un diagnostic archéologique. Ce dernier se développe sur une parcelle de 1265 m<sup>2</sup> précédemment occupée par un jardin et un bâtiment (atelier). Cet espace est situé au nord-ouest du centre ville de Niort, c'est-à-dire en dehors de la ville médiévale. Cette partie de la ville, délimitée par l'une des nombreuses boucles formées par les méandres de la Sèvre Niortaise, s'est urbanisée à partir du XVIIIe siècle. Seuls quelques bâtiments religieux s'étaient affranchis des limites imposées par l'enceinte urbaine. L'un de ces édifices était établi dans l'emprise du projet immobilier localisé au nord des bâtiments reconnus pour le couvent au XIXe siècle. Ce dernier a, par ailleurs, supplanté un prieuré dédié à St Etienne et mentionné dès le XIIe siècle

Dans ce cadre, la proximité du projet par rapport à l'édifice religieux de la période Moderne, le manque d'informations concernant l'emprise du prieuré Saint Etienne établi dès le XIIe siècle et les nombreux vestiges observés pour la période antique dans cette boucle de la Sèvre Niortaise sont autant d'indices qui ont nécessité la réalisation du diagnostic archéologique.

Ce dernier a consisté dans la réalisation d'une seule tranchée implantée dans la longueur de la parcelle. Trois grandes phases d'occupation ont pu être distinguées. Deux appartiennent à la période antique (Ier-IIIe s.) alors que la troisième, plus récente, se développe depuis le IXe siècle jusqu'au XIe siècle.

Les deux premières phases sont semblables tant par la nature de l'occupation que par sa topographie. Il s'agit de trois unités d'habitations observées pour la première au sud-ouest de la parcelle. Elle semble abandonnée au cours d'un réaménagement. Au contraire, les deux autres reconnues, pour l'une, sur la partie centrale de la tranchée et, pour l'autre, au nord-ouest de celle-ci, persistent en dépit de reconstructions. Si la plupart des maçonneries semble récupérée, les niveaux de sols, en revanche, paraissent épargnés. Ceux-ci sont assis sur un mortier de chaux généralement très gravillonneux sur lequel sont notamment conservés des fragments épars de mosaïque. Les bâtiments semblent orientés selon une trame parcellaire est-ouest conformément aux précédentes observations réalisées dans ce secteur (Poirier, 2005). L'espace compris

entre ces deux constructions demeure peu bâti et relève *a priori* d'un jardin. De nombreuses fosses y furent observées. Celles-ci perturbent des niveaux de circulation établis sommairement par un apport de cailloutis. Seul un muret aménagé à l'aide de blocs calcaires grossièrement équarris et dépourvus de liant se développe sur les marges occidentales de la tranchée. Il semble associé à un drain et limite un niveau de sol en graviers.

Les deux phases d'occupation révélées au cours de cette période se manifestent essentiellement au sein des bâti-



Niort, les Capucins : vue générale de la tranchée de diagnostic (cliché : E. Barbier).

ments qui semblent arasés puis reconstruits sans modifier, toutefois, la topographie générale des lieux.

Si l'emprise du diagnostic ne permet pas d'estimer le statut de cette occupation, elle renouvelle considérablement les connaissances sur ce *vicus* maintes fois reconnu au gré de sondages divers dans la boucle de la Sèvre Nior-taise. A l'exception du temple du Pain Perdu mis au jour durant les années 80, la plupart des structures dégagées relevait davantage d'une occupation agraire.

Par ailleurs ce site est de nouveau occupé au cours du haut Moyen Âge. Cette occupation se concentre, d'après les données issues du diagnostic, sur la partie septentrionale de l'emprise. Elle consiste en de nombreuses fosses qui perturbent les structures de la période antique. Aucun bâti-

ment n'a pu être observé. Toutefois cette installation, même sommaire, demeure relativement inédite. A l'exception de la nécropole mérovingienne découverte au nord-ouest à proximité de l'ancien prieuré Saint-Martin, les données historiques mêlées aux récentes découvertes archéologiques font état d'une occupation médiévale établie dès le Xe siècle sur la berge opposée. Or les observations issues du diagnostic impliquent une installation contemporaine de celle du « castrum ». Si le statut de cette occupation ne peut pas être appréhendé, l'hypothèse d'un établissement religieux antérieur au prieuré Saint-Étienne peut être envisagée. En revanche le développement du prieuré au cours du Moyen Âge Classique ne semble pas s'étendre sur cette parcelle.

Emmanuel BARBIER

Moyen Âge

Époques moderne et contemporaine

## PARTHENAY Tour du Corps de garde

La tour du Corps de garde est une des deux tours orientales du front sud de l'enceinte de la citadelle de Parthenay. Elle se situe entre la porte de la citadelle et la tour dite du Vauvert, aujourd'hui arasée. Propriété de la ville de Parthenay, elle est inscrite au titre des Monuments Historiques depuis le 18 septembre 1995. Construite en granit extrait localement, elle mesure environ 12,20 mètres de diamètre. Son parement est constitué de moellons régulièrement assisés à l'exception de la partie inférieure du côté sud de la tour, qui est réalisée en pierre de taille de granit et talutée. L'encadrement des ouvertures est en pierre de taille. Les deux premiers niveaux sont voûtés en berceau brisé ; le troisième, desservi par un escalier en vis, est arasé.

Le Service Régional d'Archéologie a prescrit un suivi archéologique afin d'analyser les vestiges mis au jour sur ce troisième niveau dans le cadre lors d'un programme de restauration. L'étude a concerné les élévations intérieures et portait autant sur les parties conservées en élévation que sur les vestiges mis au jour. L'intervention s'est limitée à une présence ponctuelle sur le terrain lors de travaux d'aménagement. Le suivi archéologique a permis de reconnaître cinq phases concernant l'évolution architecturale de la tour.

Lors de la première phase, la tour participe pleinement au système de défense du front sud. Le deuxième étage se présente sous la forme d'une vaste salle quadrangulaire desservant trois grandes archères à niches. Elle possède deux portes permettant d'accéder au chemin de ronde. Ces accès sont disposés à l'Ouest et à l'Est. Le plan de la salle et les dispositions des archères sont tout à fait similaires à celles que l'on trouve au deuxième niveau de la tour. L'ensemble apparaît très homogène dans sa construction et comparable aux tours qui forment la porte de la citadelle, voire aux tours des Prisons à l'Ouest. La tour du Corps de garde présente cependant des murs plus épais que ces dernières, ce qui se justifie sans doute par l'existence d'un troisième niveau défensif, voire pléonasmе d'un quatriè-

me. La salle est traversée par le chemin de ronde des murailles voisines, permettant une circulation rapide de la garnison d'un point à l'autre de la défense. Ces dispositions architecturales, adaptées à un programme défensif précis, semblent s'inscrire parfaitement dans la seconde grande campagne de fortification du château et de la ville de Parthenay, datée des années 1225-1242<sup>1</sup>. Les caractéristiques novatrices de cette seconde campagne ont été bien analysées : passage au plan quadrangulaire des salles, niches en berceau brisé, archères avec fente de tir doté d'un étrier triangulaire et d'une fente de visée horizontale. Ces derniers dispositifs n'apparaissent pas avant les années 1205, en France comme en Angleterre ; et jusque dans les années 1230, ils restent réservés aux ouvrages royaux Plantagenêt<sup>2</sup>. Ces archères sont à rapprocher de celles des tours de la Poudrière et d'Harcourt au château de Parthenay, du Coudray-Salbart appartenant au même seigneur à la même époque. On en trouve également à Bressuire, Chiché à la même époque, Pouzauges, etc. Dans tous les cas, on peut supposer non seulement les financements des rois d'Angleterre, mais l'existence d'architectes spécialisés œuvrant sur les différents chantiers.

Lors de la seconde phase, le chemin de ronde et la salle haute semblent perdre leur fonction défensive. Les fentes de tir et les créneaux du chemin de ronde sont probablement bouchés. L'accès est au chemin de ronde est condamné. Cette phase pourrait se placer entre le XVe siècle et le XVIIIe siècle.

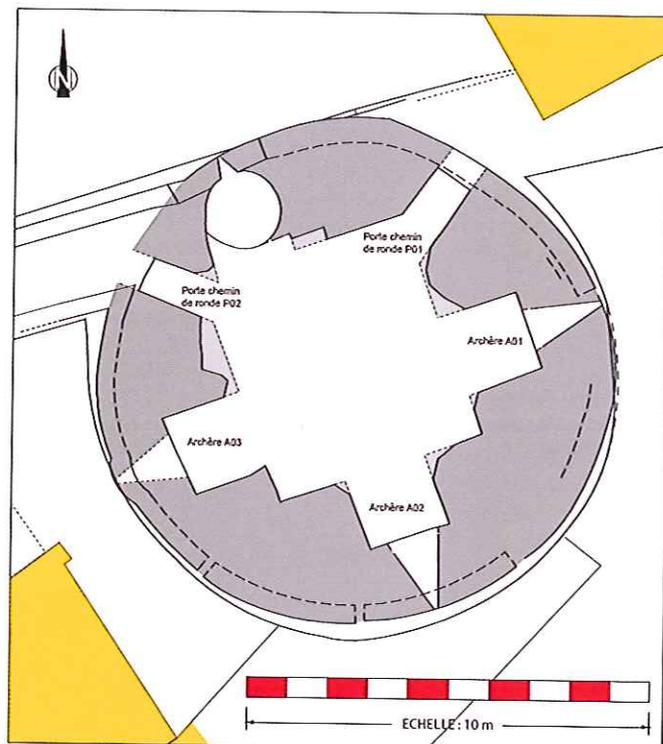
1 Baudry (Marie-Pierre), Le château et les fortifications de Parthenay (XIIIe-XVe siècles), Projet Collectif de Recherche en archéologie, en collaboration avec Maria Cavailès, Parthenay, 2005, 135 p.

2 Baudry (Marie-Pierre), « Les premières tours à archères dans les châteaux Plantagenêt (1160-1190) », en collaboration avec Pascal Langeuin, Actes du colloque international organisé pour le 50e anniversaire du CESC, Poitiers, 2005, p.71-108.

La troisième phase correspond à la récupération de certains matériaux notamment les pierres de taille formant les piédroits des arcades des archères à niches. Les maçonneries sont alors fragilisées. Il pourrait en résulter un effondrement d'une partie des maçonneries et des archères. Les matériaux n'intéressant pas les récupérateurs ou ceux liés à l'effondrement s'accumulent à l'intérieur de la salle haute. Cette phase pourrait se placer vers le XVIIIe siècle.

Lors d'une quatrième phase, la tour du corps de Garde fait l'objet de réaménagements sommaires. Le volume intérieur des ouvertures est comblé : l'accès est au chemin de ronde et les vestiges des archères. Le chemin de ronde permettant d'accéder à la porte de la citadelle fait l'objet d'un remblaiement et de l'installation d'un niveau de sol rehaussé d'environ 1 mètre. Un escalier est installé dans l'archère ouest : il permet de déboucher sur le parapet arasé. Cette phase pourrait se placer vers le XIXe siècle.

La cinquième phase correspond à une reprise générale de la salle haute très dégradée. Presque la totalité des arases de maçonnerie de la tour du Corps de garde est reprise. Dans un premier temps, une maçonnerie est réalisée et permet de rattraper les altitudes. Dans un deuxième temps, une autre maçonnerie est réalisée au droit du parement extérieur et légèrement en retrait par rapport à la maçonnerie précédent. Ces reprises ont pu permettre d'installer une toiture rentrante. Ainsi les bords de toiture ne débordaient pas du parement extérieur. Ils se posaient soit sur le retrait formé entre les deux maçonneries, soit sur certaines parties d'arases de la maçonnerie d'origine. Cette phase pourrait se placer entre le XIXe siècle et le XXe siècle.



Parthenay, Tour du Corps de garde : plan de la tour (DAO : D. Ladiré)

Ainsi cette étude a permis de préciser les phases de l'évolution architecturale de la tour du Corps de garde et de préciser le plan de la salle haute.

Damien LADIRÉ

Néolithique

## PRISSÉ-LA-CHARRIÈRE Tumulus C de Péré

Le tumulus C de Péré mesure 100 m de long et présente une forme trapézoïdale. Il contient au moins trois chambres funéraires, fruit d'une histoire complexe.

La campagne de fouilles programmées 2008 sur le tumulus de Péré concernait l'étude en profondeur de la masse tumulaire dans sa partie orientale. Ces travaux visent à démontrer à quel point, et dans quelle mesure, ces premiers monuments funéraires d'Europe occidentale peuvent être considérés comme de véritables architectures, au même titre que certaines constructions postérieures, jusqu'aux époques historiques. Il s'agissait aussi de revoir l'ensemble du système d'enregistrement de chaque paroi interne comme des complements intermédiaires, l'ensemble constituant l'architecture de ce monument à chaque étape de sa construction ou des transformations successives qu'il a pu connaître. Un relevé scanner 3D de toute l'extrémité orientale du monument a été réalisé sur le terrain par le cabinet Perazio. Les données acquises représentent de l'ordre de 4 milliards de points topographiques. Leur modalité de traitement est cours de discussion. Des contacts ont été pris dans ce sens avec l'Archéopôle de Bordeaux, où une nou-

velle structure institutionnelle est désormais en mesure d'assurer l'archivage sur le long terme de telles données numériques.

Les acquis scientifiques les plus spectaculaires de cette campagne de fouilles portent sur deux points très différents. Le premier concerne le démontage du dallage de la chambre III. Plusieurs indices plaident désormais dans le sens d'un niveau d'inhumation antérieur à celui dégagé jusqu'à présent, dont seuls quelques vestiges sont conservés en place. Une petite armature triangulaire a également été recueillie contre la paroi ouest de la chambre. Il restera à définir si la juxtaposition d'un vase à embouchure déformé et d'un vase support sur le sol du dallage supérieur, trouve ici effectivement un élément d'explication, au même titre que certains des ossements humains rassemblés à proximité. Le résultat des études paléo-génétiques menées par l'Université de Bordeaux sur les ossements correspondant aux corps déposés en connexion, particulièrement novateur, fera prochainement l'objet d'une présentation au prochain colloque GALF.

Un autre acquis important tient à la mise en évidence, dans la masse de la construction, d'un stock de dalles mises en forme et prêtes à l'emploi. Il est probable qu'elles proviennent du démantèlement du parement externe d'une construction antérieure. Certaines techniques de mise en forme de ces pierres calcaires ne sont pas sans rappeler celles mises en œuvre pour le débitage de pièces en silex, évidemment beaucoup plus petites. La consolidation de

toute la moitié occidentale du monument est désormais achevée. Une visite sur le site du Président du Conseil Général des Deux-Sèvres, au cours de l'automne 2008, illustre l'intérêt porté par cette collectivité territoriale à un patrimoine particulièrement spectaculaire et vieux de plus de 6 000 ans.

Luc LAPORTE

Moyen Âge

## SAINT-GÉNARD Le Prieuré

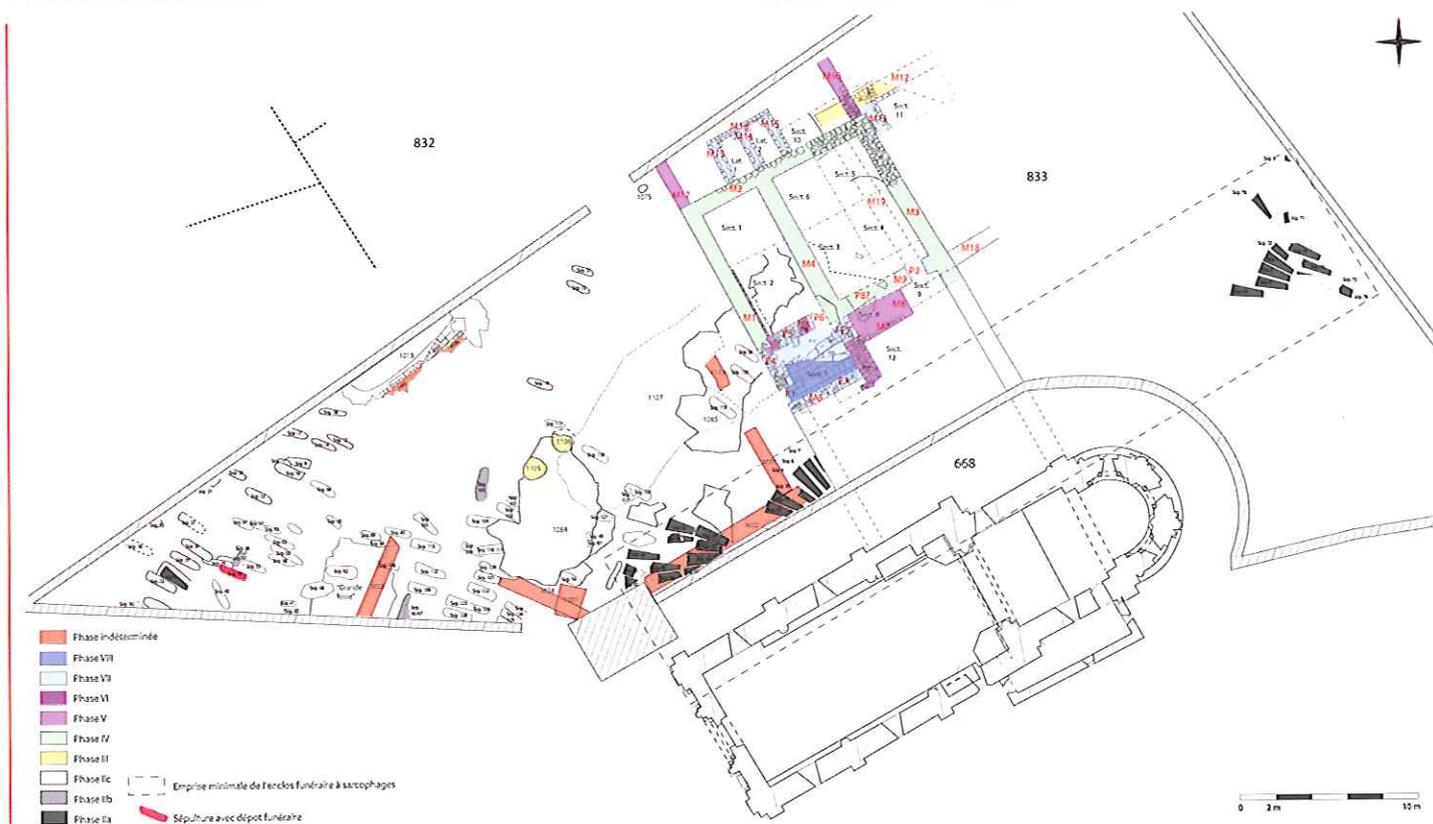
L'église romane Saint-Génard est située sur la commune de Saint-Génard dans le sud du département des Deux-Sèvres. Propriété de la commune, elle est classée au titre de Monuments Historiques depuis le 27 août 1907. Elle reste affectée au culte catholique en tant qu'église paroissiale. Son cimetière attenant est, quant à lui, maintenu en service comme cimetière communal. La multiplication des concessions a cependant abouti à une saturation de son espace. En 2004, des travaux initiés par un projet d'extension sur une parcelle voisine sont à l'origine d'une découverte de vestiges<sup>1</sup>. Depuis plusieurs fouilles, d'abord de sauvetage, puis programmées se sont succédé. Les responsabilités de ces premières opérations ont été confiées à Sylvie Gaigant en 2005-2006, puis à Gérard Bodin et Delphine Roland en 2007 et 2008. En 2009, une nouvelle campagne de fouille programmée a été effectuée, cette fois

sous la responsabilité de Patrick Bouvart, archéologue du bureau d'études Hadès.

Les problématiques abordées sur ce site s'inscrivent essentiellement dans le programme de recherche sur les établissements religieux. En effet, une occupation antique est suspectée, mais les indices sont encore trop ténus pour la confirmer (phase I?). Les diverses fouilles ont mis en évidence un ensemble de vestiges établi en un minimum de 8 phases. Ils témoignent de l'implantation d'un contexte funéraire au haut Moyen-âge suivie de constructions de divers édifices dont un prieuré accolé à l'église romane.

La première occupation observée est actuellement identifiable à un contexte funéraire regroupant plus d'une trentaine de sarcophages (Phase IIa). Les couvercles de seulement 10 d'entre eux sont conservés. Ils sont ornés de variantes du schéma traditionnel poitevin à trois bandes transversales. Ce type de décor favorise leur attribution à

1 Parcelle cadastrale n° 833.



Saint-Génard, Le Prieuré : plan phasé des vestiges (DAO : P. Bouvart).

la période mérovingienne, mais aucune chronologie absolue n'a pour l'instant été déterminée. L'importance du cimetière, sa fréquentation et l'état sanitaire de sa population restent également à définir. Compte-tenu d'une perception altérée par les aménagements ultérieurs, la répartition des tombes n'autorise actuellement aucune interprétation topographique. Seule une aire minimale peut être établie. La zone funéraire s'étendrait sur plus de 45 m de long sur un axe sud-ouest / nord-est et 10 m sur un axe perpendiculaire, soit près de 450 m<sup>2</sup>. L'existence, sous l'église romane, d'un édifice de culte antérieur constituant un pôle attractif demeure conjecturale.



Saint-Génard, Le Prieuré : couvercles de sarcophages ornés de variantes du schéma traditionnel poitevin à trois bandes transversales (cliché : P. Bouvart)

Cent vingt-deux autres tombes ont été fouillées. En coffrage, creusées dans la roche ou en pleine terre, elles conservent la même orientation que les sarcophages. Quatre sépultures se distinguent cependant par une disposition perpendiculaire (phase IIb). Faute d'éléments de datation, les variations typologiques des sépultures ne peuvent actuellement pas être interprétées comme indices d'une évolution chronologique. La fréquentation de ce cimetière pour les périodes carolingienne et romane est donc totalement méconnue. La phase IIc pourrait d'ailleurs s'étendre jusqu'au XIV<sup>e</sup> siècle.

Ici encore, les aménagements ultérieurs ont altéré la perception de l'espace funéraire. Aucun indice topographique n'aide à en définir les limites. Six sépultures coupées par le nouveau mur du cimetière forcent à envisager une continuité dans la parcelle 832. En 2009, la découverte d'une inhumation sous le mur M9, antérieure à toutes constructions, oblige à considérer une emprise de l'enclos s'étendant à la partie orientale de la parcelle 833.

L'apparition d'une mention de Saint-Génard dans une source du milieu du Xe siècle laisse sous-entendre l'existence d'un lieu de culte au moins à partir de cette période. La nature et la localisation de celui-ci demeurent méconnues. L'étude de bâti de l'église n'a pas révélé de construction antérieure à l'édifice roman.

La phase III comprend des silos et peut-être d'autres structures aménagés dans le cimetière. Ils sont probablement en relation avec un habitat très proche. Le mobilier abandonné dans les niveaux d'occupation situerait cette évolution du site vers les XI<sup>e</sup>-XII<sup>e</sup> siècles. Elle pourrait éventuellement concorder avec la construction de l'église romane.

Les élévations de cet édifice ne conservent aucun vestige favorable à l'hypothèse d'un bâtiment prieural accolé à son chevet, ni même à sa nef, au nord comme au sud. Pourtant plusieurs indices signaleraient l'existence d'une

construction contemporaine. Il reste à définir s'il s'agit d'un habitat. Ces indices sont des maçonneries arasées, ainsi que des éléments lapidaires dont une base de colonnettes jumelées issue d'une baie. Un premier bâtiment pourrait ainsi se trouver dans la partie orientale de la parcelle 833 (Bât. 1).

La construction d'un second bâtiment (Bât. 2) succède à la démolition de la "supposée façade occidentale" du bâtiment 1 (Phase IV). La conservation de l'élévation nord s'oppose au postulat d'un arasement total du bâtiment 1. Il pourrait seulement s'agir d'une transformation. Cette phase ne bénéficie d'aucun indice chronologique. La fin du XIII<sup>e</sup> siècle et le début du XIV<sup>e</sup> siècle sont néanmoins privilégiés. A cette période, les seigneurs de Monts accordent une grande importance à Saint-Génard. Ils installent leurs gisants en enfeus dans la nef de l'église. Dès sa construction, le bâtiment 2 est divisé en deux espaces inégaux par un mur de refend longitudinal (M4). Le défaut de sources historiques et de contextes stratigraphiques évocateurs n'a pas permis de définir leurs fonctionnalités respectives.

L'intérieur du bâtiment 2 connaît ensuite quelques transformations (Phase V). Elles consistent principalement en un cloisonnement de la partie occidentale (prolongement de M4, construction de M5). Un édifice est également construit en extension au nord (M10 et M17). La découverte d'une monnaie portugaise datée du règne de Jean I<sup>er</sup> (1385-1433) offre la fin du XIV<sup>e</sup> siècle comme *terminus post quem*<sup>2</sup> de l'une des maçonneries mises en œuvre. Toutefois la durée d'émission de cette monnaie et le contexte de la guerre de Cent Ans incitent à reporter la phase V dans le courant du XV<sup>e</sup> siècle.

La phase VI prend en considération quelques couches témoignant d'une période d'occupation consécutive à ces travaux.

<sup>2</sup> US 802, isolat 2, secteur 8.

D'importantes modifications sont à nouveau apportées à ce bâtiment 2 (phase VII). Elles correspondent à une reconfiguration des espaces. Une nouvelle entrée est percée en façade occidentale (P1). Elle ouvre sur un vestibule communiquant avec un étage par un escalier en vis. L'organisation des communications et la disposition des latrines incitent alors à envisager une séparation en deux du bâtiment. Les pièces occidentales pourraient être réservées au prieur, tandis que celles à l'est pourraient avoir été cédées à un fermier. Cette hypothèse est argumentée par une mise en commende du prieuré au XVI<sup>e</sup> siècle.

La dernière phase d'occupation du bâtiment 2 a laissé des vestiges riches en mobilier (phase VIII). Elle s'interrompt assez brutalement au cours de la seconde moitié du XVI<sup>e</sup> siècle. L'insécurité engendrée par les guerres de Religion

en est certainement la cause. L'abandon du site laisse probablement l'opportunité à un pillage. La récupération des métaux aurait alors occasionné une activité de métallurgie sur le site. La démolition des maçonneries à la fin du XVI<sup>e</sup> siècle et au début du XVII<sup>e</sup> siècle est précédée d'un effondrement de plancher et des toitures (phase IX). Une partie des matériaux est abandonnée sur place. La parcelle, très certainement devenue un champ au milieu du XVII<sup>e</sup> siècle, n'évolue plus jusqu'à nos jours

La détermination de chronologies absolues et la caractérisation de ces diverses phases constituent les principaux enjeux des fouilles programmées en 2010.

Patrick BOUVART, Gérard BODIN et Delphine ROLAND

Néolithique  
Antiquité

## SAINT-MARTIN-D'ENTRAIGUES

### Cimetière et église

Moyen Âge

Une surveillance des travaux a été mise en place dans le cadre de l'aménagement du centre bourg de Saint-Martin d'Entraigues. Cette surveillance a été réalisée avec l'aide de membres de la Société Archéologique et Spéléologique du Mellois.

Malgré la rapidité d'exécution des terrassements, la tranchée de fondation d'un mur gallo-romain a pu être observée sur une trentaine de mètres et fouillée sur une longueur d'un mètre cinquante ainsi que le fond d'un silo comblé en dépotoir vers le Xe siècle et qui a livré un intéressant échantillonnage de céramiques.

Cette intervention a aussi permis de déterminer la limite sud du cimetière paroissial qui entoure l'église.

Au-delà de ce cimetière se trouvaient des constructions médiévales sur cave qui n'ont, malheureusement, pu être fouillées.

De plus la découverte d'un trou de poteau avec calage de pierres pouvant remonter au Néolithique ainsi que de plusieurs gros tessons de céramique du Néolithique final at-



Saint-Martin d'Entraigues, Cimetière et église :  
silo médiéval (cliché : G. Bodin).

testent d'une occupation humaine à Saint-Martin d'Entraigues dès la Préhistoire récente.

Gérard BODIN

Moyen Âge

## SAINT-MARTIN-LÈS-MELLE

### Le Prieuré

La société Arkemine a été mandatée par la société Archimob pour réaliser des fouilles archéologiques préventives à Saint-Martin-Lès-Melle au lieu-dit Le Prieuré, d'avril à juin 2009. Pendant dix semaines, une équipe polyvalente de sept personnes a participé à une opération préventive sous la responsabilité scientifique de Gérald

Bonnamour (Arkemine). Sur une emprise de 4900 m<sup>2</sup>, la fouille a permis de dégager des vestiges associés à une exploitation minière : dix-huit puits de mine intégralement colmatés, des murs et des haldes. De rares structures indépendantes de l'activité minière ont été découvertes. Des datations radiocarbone réalisées sur des charbons de bois

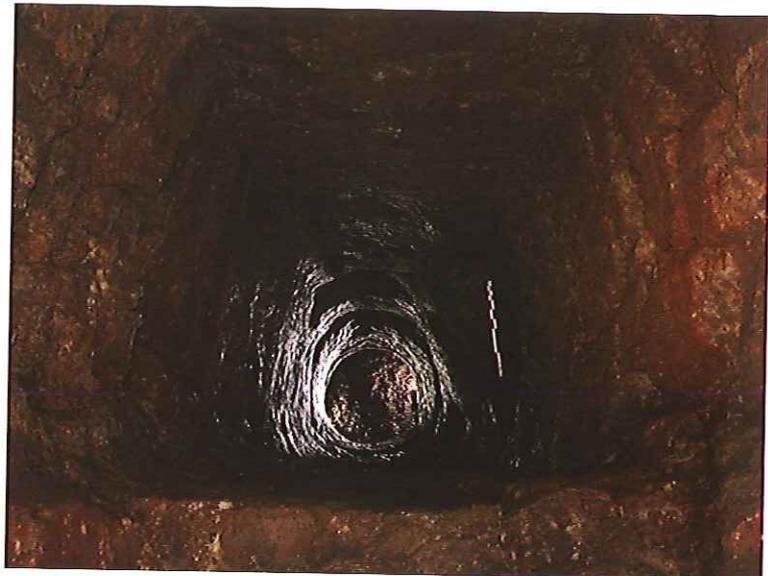
prélevés dans les déblais issus de l'extraction minière, montrent que l'exploitation du gisement remonte, en ce lieu, au VIII<sup>e</sup> siècle ap. J.-C.

Le contexte géologique local montre que les mineurs ont traversé des niveaux géologiques sédimentaires, du calcaire et des marnes, avant d'atteindre le gisement porteur de galène argentifère. Ce gisement se présente sous la forme de minéralisations au sein et au toit d'un banc sédimentaire monoclinale et quasi horizontal, aux contacts avec des niveaux marneux.

Deux puits ont été fouillés sans que les zones d'extraction du gisement ne soient atteintes. Contrairement aux attentes et aux prévisions scientifiques, le gisement exploité se trouverait à plus de vingt mètres de profondeur.

Les observations réalisées sur tous les puits permettent d'envisager que les stratégies et les techniques de percement sont récurrentes d'un puits à l'autre. Par ailleurs, certains des puits se trouvent suffisamment proches pour avoir une fonction complémentaire au moment de l'activité minière : des ensembles de puits jumeaux sont ainsi identifiés par la topographie.

Dans l'emprise de la prescription archéologique, autour des puits d'extraction, le substrat géologique est principalement

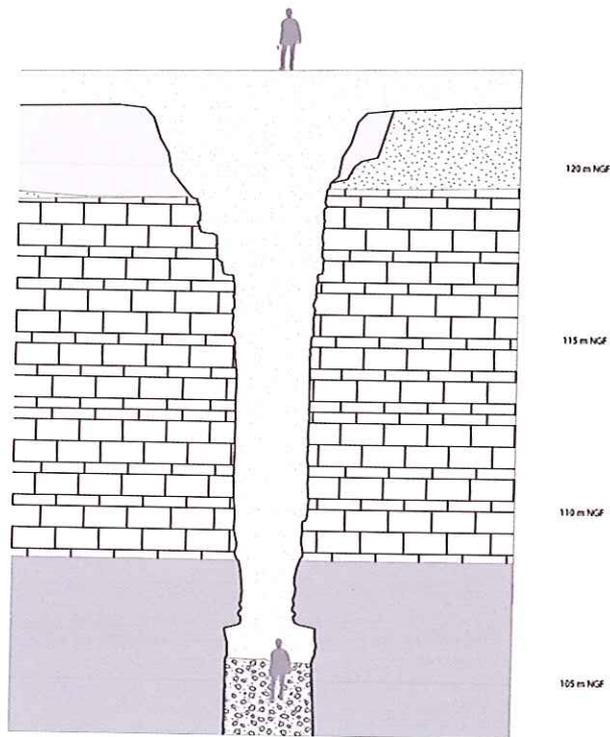


Saint-Martin-Lès-Melle, Le Prieuré : vue du puits 4 (cliché : Arkemine)

recouvert par les résidus d'abattage issus de l'activité minière. Les observations stratigraphiques et sédimentologiques sur ces dépôts montrent que les mineurs du haut Moyen Âge ont adapté leurs stratégies d'extraction à la qualité de la roche traversée. Le niveau géologique intégrant le minerai argentifère a été abattu par le feu, mais les puits ont été percés grâce à une autre technique. L'essence de bois utilisée pour l'extraction semble être du chêne, d'après l'identification des charbons de bois confiés pour datation.

Les vestiges de surface dégagés permettent d'appréhender l'organisation de l'exploitation à l'extérieur de la mine. Des murs semi-circulaires, bâtis en pierres sèches ou aux moellons liés avec un mortier de terre, permettaient de gérer les haldes autour des puits. Certains de ces murs semblent isoler des cellules dont les fonctions n'ont pas été établies. Toujours au sein de l'emprise de fouille, un mur rectiligne d'orientation est-ouest semble limiter la zone d'exploitation minière et de gestion des déblais vers le nord. Ce mur semble également correspondre à une limite de parcellaire effacée par le remembrement très récent, mais encore bien marquée dans le paysage et identifiée sur les cadastres actuels.

Malgré un mode d'extraction utilisant l'abattage par le feu, la quantité de charbons de bois identifiés au moment de la fouille ne concorde pas aux attentes. Il est également à noter une carence en mobilier archéologique puisque de rares échantillons, céramiques et métalliques, ont été identifiés.



Saint-Martin-Lès-Melle, Le Prieuré : coupe du puits 4 (DAO : Arkemine)

Gérald BONNAMOUR

## SAINT-VARENT La Noubleau

Cette opération de diagnostic est effectuée en amont du projet d'extension du site d'exploitation de la carrière de La Noubleau (S.A. Roy). L'intervention archéologique s'inscrit dans la continuité de deux précédentes phases de diagnostic, une première réalisée en 2006 et une deuxième phase effectuée en 2007. Les parcelles concernées sont situées au nord-ouest de l'actuelle fosse d'extraction. Le terrain est limité au nord et à l'ouest par la route départementale 135 et s'étend vers le sud jusqu'aux versants nord de la Viandière. Les terrains sondés lors de la phase 2 sont localisés immédiatement à l'est.

Cette troisième opération révèle une topographie archéologique assez similaire à celle des deux premières phases. Ici encore, une zone, clairement délimitée au nord de l'ensemble des parcelles sondées, recèle le potentiel archéologique. Les terrains, situés au sud à proximité de la vallée, présentent quelques traces anthropiques, mais ces structures sont à rattacher à des aménagements parceliaires et agricoles qui paraissent très récents.

Une première occupation est matérialisée par les vestiges d'un établissement rural de la fin du II<sup>e</sup> à la première moitié du I<sup>er</sup> siècle avant J.-C. Un espace domestique, identifié sous la forme d'un bâtiment sur poteaux plantés, est installé au sein d'une zone délimitée par un fossé quadrangulaire. Plusieurs fosses, retrouvées en périphérie de cet édifice, sont associées à cette occupation. Le fossé quadrangulaire délimite une surface d'environ de 5600 m<sup>2</sup>. Un deuxième fossé ceinture l'ensemble. Celui-ci est la sui-

te de l'enclos curviligne, interrompu par une entrée en chicane, retrouvé plus à l'est en 2007. Ces deux opérations ont ainsi permis de circonscrire dans sa quasi-totalité un établissement protohistorique rural clos par deux enceintes, une centrale quadrangulaire et une extérieure curviligne. L'extension maximum se développe sur une superficie d'environ 2 hectares. Cet habitat, par sa nature, ses dimensions, son organisation et le mobilier associé est à rapprocher de ceux connus dans la région comme sur les sites du Chemin Chevaleret (Echiré, Deux-Sèvres), les Genêts (Fontenay-le-Comte, Vendée) ou les Natteries (Cholet, Maine et Loire).

A l'ouest de l'établissement protohistorique, une deuxième occupation est caractérisée par la présence d'un fossé et de fosses datés de la période médiévale. Les vestiges, avérés sur une superficie d'un peu plus de 1500 m<sup>2</sup>, n'apparaissent pas clairement organisés et restent difficiles à interpréter.

Au final, cette opération confirme la continuité vers l'ouest des vestiges dégagés en 2007, atteste d'une occupation médiévale en limite occidentale des parcelles concernées par le projet et témoigne de l'absence de vestiges archéologiques en zone sud proche de la vallée de la Viandière. L'ensemble des vestiges archéologiques découverts lors des deux derniers diagnostics couvre une superficie totale estimée à plus de 4,5 hectares.

Emmanuel MOIZAN

## SAIVRES La Terrière

En préalable à la construction d'un lotissement au lieu-dit La Terrière, commune de Saivres (Deux-Sèvres), une prescription émise par le Ministère de la Culture a déclenché un diagnostic archéologique. Cette opération, portant sur une superficie de 31 917 m<sup>2</sup>, a été menée par l'INRAP entre le 12 et le 20 janvier 2009.

Le terrain visé par l'arrêté se situe sur le plateau interfluve qui domine la vallée du Chambon à l'ouest (Saivres) et celle de la Sèvre Nioataise à l'est (Saint-Maixent-l'École). Il est marqué par une légère pente vers l'Est.

La prescription de l'État se fonde sur les données de la base Patriarche, qui relèvent deux sites préhistoriques sur les lieux même de l'aménagement : un site du Paléolithique ancien à moyen (entité n°79 302 0501) et un site du Néo-

lithique (entité n°79 302 0502). Dans les deux cas, le ramassage en surface d'un mobilier de silex taillé a été signalé en 2003.

Le diagnostic archéologique consiste en 34 tranchées d'un standard de 20 x 2 m chacune, représentant une superficie totale diagnostiquée de 1 442 m<sup>2</sup> (soit 4,5% de l'emprise du projet). Ces tranchées ont été réalisées à l'aide d'une pelle à chenille équipée d'un godet lisse, et organisées en quinconces selon un maillage régulier, dans le sens des écoulements naturels des sols.

Ces sondages révèlent l'existence sporadique, sous le niveau de labours, de deux entités sédimentaires peu profondes contenant la même variété de mobilier lithique que celle qui peut être ramassée en surface. Ces entités ne

sont pas superposées, mais décalées dans l'espace, sur deux secteurs différents : sur le secteur I (marge sud-est de l'emprise) le mobilier est pris dans une blocaille brune, sur le secteur II (partie occidentale de l'emprise) dans un limon argileux brun rougeâtre. Dans tous les cas, il s'agit du premier dépôt visible immédiatement sous les labours.

Pour autant, sur chacun des secteurs, la représentation du mobilier est loin de signer un niveau archéologique. D'abord parce que, faits caractéristiques dans les colluvions, la collection mêle plusieurs types d'industries (du Paléolithique moyen au Néolithique), et se distribue sur la totalité de la couche, soit généralement entre 30 et 50 cm de la surface. Ensuite parce que le contact entre l'unité archéologique et la couche d'altérites à silex sous-jacente est très irrégulière, criblée de larges cuvettes et et/ou chenaux. La base de la couche sédimentaire contenant le mobilier peut ainsi se situer à -80 cm. Enfin parce que tous les calibres de mobilier ne sont pas présents : on trouve les éléments volumineux (ce qui explique en partie la sur-représentation des nucléus), pas les plus petits.

Le seule exception se trouve dans un des sondages du secteur II (sondage 26), où est préservée dans une cuvette une industrie d'aspect néolithique (ou protohistorique ?), jusque dans ses petits éléments.

L'économie des sites en position secondaire de La Terrière est intimement liée à la présence sur place d'un matériau de bonne qualité, un silex du Jurassique moyen (Callovien ?), localement accessible immédiatement sous la surface.

Sur ce gîte de matière première, l'empreinte la plus régulière est celle du Paléolithique moyen, ou plus précisément du débitage Levallois. L'organisation de ce débitage est centripète à convergente, avec parfois des enlèvements envahissants, vraisemblablement réservés aux dernières phases de production. La plupart des éléments de la chaîne opératoire ont pu être identifiés : le statut de site de production (dédiée à la taille du silex) est plausible, d'autant que les éclats Levallois sont rares en comparaison des 42 nucléus. Il existe même sans doute une réduction : en leur état d'abandon, les surfaces de débitage des nucléus mesurent autour de 70 mm de diamètre (les plus grands exemplaires ne dépassant pas 110 mm), pour des éclats pouvant dépasser les 110 mm de longueur.

De l'outillage sur éclat Levallois, nous retiendrons 11 racloirs et/ou pointes moustériennes : 7 racloirs doubles convergents et 4 simples. Les formes déjetées sont majoritaires, généralement aménagées sur des supports Levallois débordants issus d'une organisation récurrente centripète du débitage.

A côté de cet ensemble Levallois, le Paléolithique moyen pourrait revendiquer d'autres nucléus à éclats, tous traités en percussion dure rentrante : nucléus à deux surfaces de débitage sécantes avec une production alterne d'éclats courts, nucléus pyramidaux, nucléus unipolaire unifaciaux à éclats courts. Toutefois considérant la présence effective d'éléments néolithiques auxquels ces nucléus pourraient être associés, il convient pour l'instant de restreindre l'identification du Paléolithique moyen aux seuls éléments Levallois.

L'empreinte holocène (Néolithique probablement) est en effet importante. Elle est centrée sur un sondage du secteur II (sondage 26), où le mobilier occupe une cuvette qui n'a été que partiellement arasée par les labours. Le lot lithique préservé du sous-solage (567 individus recueillis sur 15 m<sup>2</sup> environ) s'organise en un amas de déchets de produits de débitage, associé à un petit tesson de céramique et à une petite aire rubéfiée déstructurée. Aucun outil, aucun produit de façonnage, mais toutes les séquences de production d'un débitage d'éclats par percussion dure rentrante. Celui-ci aboutit à des nucléus d'aspect polyédrique (exceptionnellement pyramidal), structurés par la succession de plusieurs séquences de débitage et tournés vers la production d'éclats allongés de moins de 80 mm de longueur.

Des éléments procédant des mêmes modalités de débitage ont été mis au jour sur toute l'emprise, mais toujours associés au fond Levallois. Dans la plupart des cas, les patines (développées quelques jours après le lavage du mobilier) pourraient permettre de différencier les deux lots.

Nous pouvons associer à cette période un fragment de tranchant d'ébauche de hache découvert dans la couche de labours immédiatement au nord du secteur I (sondage 2).

Il existe un troisième ensemble de mobilier, présent sur les secteurs I et II, duquel émergent un débitage volumétrique de petites lames étroites et un débitage de lamelles.

Les nucléus laminaires sont souvent peu mis en forme, l'entretien des convexités longitudinales des nucléus est géré par l'alternance des deux plans de frappe opposés et hiérarchisés. Les produits sont étroits et de petit module, mesurant une quinzaine de millimètres de largeur pour une longueur maximale située autour de 80 mm. Ils sont généralement extraits par percussion tangentielle, peut-être à l'aide d'un minéral tendre. Le profil de ces petites lames est rectiligne, parfois légèrement tors à l'intersection des deux plans de débitage opposés décalés.

La production lamellaire consiste en des enlèvements burinants de grande dimension (une quarantaine de millimètres de longueur), extraits depuis un plan de frappe peu ou non préparé (surface corticale), de délinéation convexe. La production est assez faible, les profils lamellaires sont courbes à légèrement tors. Excepté un petit fragment de lamelle encochée mesurant 8 mm de largeur (secteur I, sondage 4), aucune lamelle proprement dite n'a été découverte.

Dans l'outillage, un perçoir (secteur II, sondage 30), une lame mâchurée (secteur I, sondage 4) et un éclat à troncature très oblique (secteur II, sondage 21) entrent dans la famille « Paléolithique supérieur ».

Comme pour les éléments Levallois, les produits laminaires volumétriques portent un voile de patine plus ou moins prononcé, allant jusqu'au blanc laiteux dans quelques cas.

D'un autre côté, pris un à un, chacun des vestiges d'aspect plutôt paléolithique supérieur peut se rencontrer dans une industrie néolithique (perçoir et burin compris). On pourrait même y rattacher les nucléus à lames étroites... mais seulement dans leur modalité unipolaire. En effet la modalité bipolaire, qui domine chez les lames étroites à La Terrière

re, est inconnue au Néolithique. Elle incite plus à retenir provisoirement l'hypothèse d'une industrie entre Magdalénien final, Épipaléolithique et Mésolithique, d'autant plus si la percussion au minéral tendre est retenue. Du coup l'outillage de type Paléolithique supérieur et peut-être certains nucléus à éclats pourraient aussi s'y rattacher.

L'incertitude est donc générale. D'abord parce que la variabilité de l'industrie moustérienne ne peut être appréhendée, à cause du mélange avec une industrie néolithique

qui en partage quelques caractères, ensuite en raison de l'ambiguïté de deux nucléus (secteur I, sondages 3 et 4), patinés et portant deux types de production indépendantes (lame étroite et éclat), enfin parce que la culture attribuée au Tardiglaciaire n'est pas identifiée. Elle est même le signe le plus cruel de la fragilité de nos interprétations chronoculturelles.

Christophe FOURLOUBEY

Antiquité

## VIENNAY Îlot des Écotières

Le diagnostic archéologique, réalisé à l'emplacement du futur lotissement de l'« Îlot des Écotières » à Viennay, a permis de mettre au jour les vestiges d'un bas fourneau, probablement antique, en limite d'emprise du projet.

Conservé en soubassement, ce bas fourneau est installé dans une légère excavation creusée entre deux bancs granitiques, et contre un talus aménagé à l'arrière de ce dernier. Ses dimensions externes sont de 2,80 m sur 2,60 m et son diamètre interne de 1,40 m.

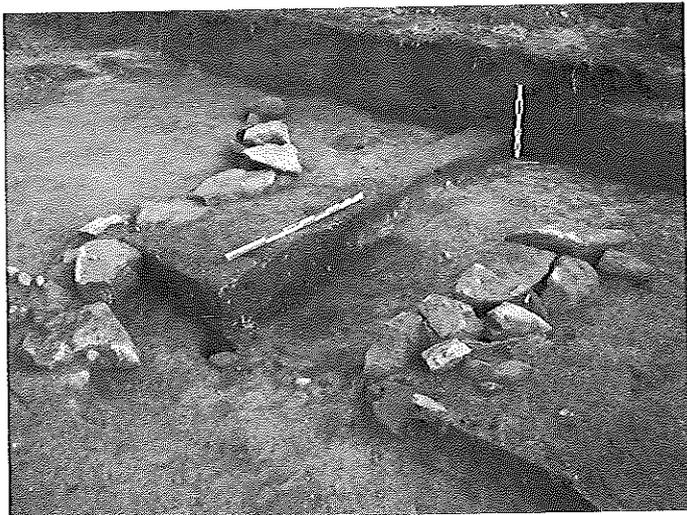
Des blocs de granit de grandes tailles, jointifs et aux faces aplanies forment la base de sa cuve. Seule son ouverture, ou gueulard, située à l'est, n'en est pas pourvue, ce qui donne à ce four une forme de fer à cheval. Les parois de cette structure s'élargissent au niveau de son ouverture, ce qui amène sa largeur interne à cet endroit à 2 m. Cet

évasement semble être le témoin de la présence, à l'arrière du four, d'un talus contre lequel il était installé et que les blocs ainsi excentrés étaient chargés de contenir.

Un surcreusement central, d'un mètre de diamètre, mais peu profond et un creusement circulaire, d'un diamètre et d'une profondeur de 0,30 m, ont été mis au jour respectivement dans et au fond de ce bas fourneau. Des traces de rubéfaction ont été mises en évidence à l'intérieur et en avant de ce dernier, sauf au contact des blocs de granit, ce qui témoigne de la présence d'un revêtement réfractaire, aujourd'hui disparu, situé au contact des parois du four. Une quantité assez importante de scories a été dégagée dans les remblais de destruction et d'abandon de cette structure.

La pauvreté du mobilier céramique et l'absence de marqueurs chronologiques ne permettent pas de fournir une datation précise de ce bas fourneau, mais l'association de ce mobilier avec des fragments de tuiles et un type de scories coulées reconnues uniquement sur des sites antiques, permettent cependant d'en proposer une attribution chronologique.

Le bas fourneau mis au jour à Viennay, et dont il ne reste plus que la partie inférieure de la cuve, est d'un type relativement classique. La superstructure – à savoir la cheminée et le conduit de ventilation (ou tuyère) – ainsi que les aménagements liés à l'évacuation et au recueil du minerai n'ont pas été préservés. L'aire de travail associée à ce four se situe, quant à elle, en dehors de l'emprise du projet, dans la parcelle orientale adjacente, où un ferrier a été repéré en prospection pédestre.



Viennay, Îlot des Écotières : vue de la partie inférieure de la cuve du bas fourneau (cliché : G. Lavoix)

Gaëlle LAVOIX

## PROJET COLLECTIF DE RECHERCHE

### Paléométaballurgies et expérimentations

Ces trois ans ont vu se dérouler une vingtaine d'expérimentations dont plusieurs ont nécessité le recours à de multiples sessions (les essais, la frappe, la coupellation etc.). Il s'agit bien là du premier point positif de cette action : avoir la possibilité de développer sur le moyen terme une problématique de paléométaballurgie expérimentale qui est trop souvent limitée à une session arrivant en fin de fouille. Plusieurs approches ont déjà abouti alors que certaines demandent des prolongements.

Les apports de ce travail éminemment transversal transparaissent à plusieurs niveaux. A plusieurs occasions, il y a eu une mise en lumière de la distance existant entre métallurgie moderne et paléométaballurgie. D'autre part les interactions entre les différents partenaires ont été bien réelles. Elles ont pris forme naturellement lors des discussions autour de l'expérimentation et pendant la table ronde organisée les 10 et 11 décembre 2009 qui a permis de cristalliser ces débats. Des actions concrètes et collectives ont pu également être menées mêlant plusieurs études et entraînant une économie de moyens appréciables. Parallèlement il ne semble plus possible en paléométaballurgie de ne pas faire appel à une phase de laboratoire pour étudier les produits issus des fours. Un minimum de caractérisation est nécessaire pour apprécier le degré de succès d'une expérience. Toutes les expérimentations, sans exception, ont donné lieu à un développement des études analytiques. Plus encore certaines avaient pour but avoué de livrer des matériaux de référence afin de fournir des référentiels comparatifs pour les études de mobilier.

Ce programme a eu également un rôle fédérateur réunissant autour d'un même enjeu des chercheurs d'horizons différents : archéologues, archéométristes historiens et restaurateurs. Il est aussi un outil de formation par la recherche. Au cours de cet exercice triennal, 14 étudiants, de licence jusqu'au doctorat, sont intervenus soit avec leur problématique propre à leur sujet de thèse ou de Master, soit comme bénévoles.

L'importance de cette action se comprend par la nécessité de s'appropriier le geste pour approcher un savoir-faire et en avoir une retranscription scientifique. Le cas de la fabrication monétaire est significatif à cet égard. C'est également la reproductibilité de l'expérience qui est nécessaire comme dans toutes sciences expérimentales. Là encore, à la différence des expérimentations ponctuelles, un travail sur les moyen et long termes est particulièrement bénéfique (les essais de minerai, la coupellation). On voit aussi que, dans le cas de plusieurs expériences, ce PCR a donné la possibilité de prolonger des études de site (l'atelier monétaire de La Rochelle, la grotte de faux monnayeur de La Catette, fouille de Montadet etc.), de mobiliers (trésor de Preuschedorf, les objets niellés du Louvre), ou de textes (recettes des patines, traité d'Antoine de Pise).

Le regroupement de plusieurs équipes de recherche renforce notoirement l'efficacité de la plate-forme et des expériences entreprises grâce à la mutualisation des outils sur le terrain : sondes thermiques, ventilateurs, générateur de rayons X portable, anémomètres, platine chauffante, caméra etc...

Enfin la vulgarisation est également un des points forts de ce PCR. Ces travaux expérimentaux se déroulant au sein d'une structure à vocation touristique et culturelle, ils donnent l'opportunité de présenter les recherches faites sur le site sous le regard des visiteurs (15 000 visiteurs durant nos sessions sur les 3 ans d'activités). Ils offrent également la possibilité de valoriser les opérations archéologiques qui sont à la base de ces expérimentations ainsi que le travail de laboratoire qui s'ensuit soit par des publications généralistes, soit par des réalisations audiovisuelles.

Florian TÉREYGEOL

## PROSPECTION INVENTAIRE en Pays Mellois

Au cours de cette année 2009 et malgré un hiver et un début de printemps très peu arrosés, 31 nouveaux sites ont été découverts de façon pédestre et ont fait l'objet de fiches de sites.

Une grande majorité des sites découverts (18) appartient à la période préhistorique, et surtout néolithique. La période gallo-romaine est présente sur au moins huit fiches avec, souvent, des traces de vestiges protohistoriques.

Deux sites de plus grande superficie semblent indiquer la présence de villas : « Les Bois du Chapitre » à Lezay et « La Fontaine » à Luché sur Brioux.

Quant à la période médiévale, elle n'est présente que sur trois sites.

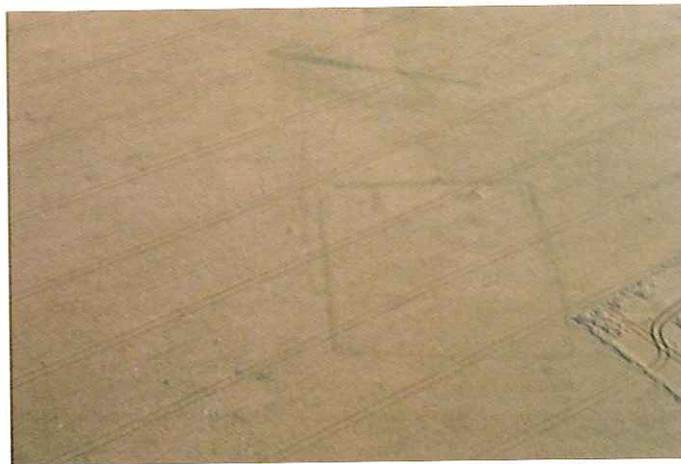
Les pluies abondantes de début juin ont atténué les résultats de la prospection aérienne et seulement 36 sites ont



Saint-Vincent-la-Châtre : grand enclos carré (cliché : G. Bodin)

été repérés, avec certitude, au cours des cinq sorties ULM effectuées.

Tous sont fossoyés et appartiennent pour la plupart à la période protohistorique. Ce sont des enclos quadrangulaires ou circulaires, à fossés simples ou multiples, en majorité isolés.



Thorigné : enclos quadrangulaires (cliché : G. Bodin)

Au Sud de Brioux-sur-Boutonne, le site de « Juillé », couvrant une superficie de plus de cent hectares, regroupe plusieurs dizaines, voire centaines d'enclos circulaires à proximité du « Bé », ruisseau affluent de la Boutonne, et de la source de « la Fonzée ». Cet ensemble, exceptionnel par son ampleur, fera l'objet de recherches complémentaires au cours des prochaines campagnes de prospection.

Gérard BODIN

Antiquité

## PROSPECTION INVENTAIRE sur la commune de Saint-Génard

Une prospection pédestre sur le territoire de la commune de Saint-Génard (79) a permis de repérer en surplomb de vallée deux sites gallo-romains distants de 3 km, le long de 2 rivières, la Marseillaise et la Berlande, qui traversent la commune. Le premier, près de la source de la Marseillaise, étaye les textes faisant état d'une implantation de cet-

te époque (*villa*) ; du mobilier céramique (commune grise) a été trouvé. Le second est également une occupation gallo-romaine, des tuiles et du mobilier céramique ont été ramassés en surface.

Anne BRUN

## PROSPECTION THÉMATIQUE La métallurgie du fer dans les Deux-Sèvres et la Vienne

Les prospections archéologiques pédestres menées en 2009 dans les départements des Deux-Sèvres et de la Vienne s'inscrivent dans le cadre de ma thèse préparée à l'Université de Poitiers, sous la direction de Nadine Dieudonné-Glad, et débutée à la fin de l'année 2007. Son sujet porte sur la métallurgie du fer chez les Pictons de La Tène finale à la fin de la période romaine. Cette campagne de prospections 2009 est la deuxième de cette thèse.

Les prospections réalisées en 2008 ont confirmé le potentiel en sites sidérurgiques anciens (ferriers, minières) de la Vienne et démontré celui des Deux-Sèvres, jusqu'alors in-

connu. La campagne 2009 devait répondre à plusieurs objectifs :

- continuer la vérification au sol de ferriers déjà connus et en découvrir de nouveaux. Mettre en évidence d'autres sites liés au minerai de fer ;
- mieux définir les secteurs sidérurgiques reconnus en 2008. Il s'agissait de les délimiter géographiquement et de mettre en évidence plusieurs de leurs caractéristiques grâce à la découverte d'autres sites sidérurgiques ;
- vérifier au sol le potentiel de secteurs ayant livré de nombreux toponymes pouvant tirer leur origine d'une activité

sidérurgique passée (« Ferrière » par exemple) ;  
- dater, comme en 2008, un maximum de ferriers prospectés.

Au total, pas moins de 73 communes ont été prospectées et ont permis d'enregistrer un ensemble de 133 sites, parmi lesquels 117 sont effectivement à caractère sidérurgique (ferriers, minières, sites de minerai de fer). 118 de ces sites sont inédits. Cet ensemble de sites a permis de confirmer l'existence des secteurs sidérurgiques définis en 2008 et d'en découvrir de nouveaux ; ces secteurs ont pu être mieux caractérisés. Comme en 2008, nombreux sont les ferriers qui ont pu être datés (presque la moitié), ce qui est tout à fait exceptionnel pour ce genre de sites.

À terme, l'objectif de ces prospections est de disposer de suffisamment de données pour espérer comprendre le mieux possible l'économie du fer à l'époque romaine sur

le territoire de la civitas des Pictons. Il s'agit donc de tenter de relier les sites d'extraction de minerai aux ateliers de travail du fer. C'est pourquoi, des scories, des fragments de minerai et de parois de fours ont été collectés sur les sites prospectés afin de procéder à des analyses chimiques visant à caractériser la composition de ces éléments.

Guillaume SAINT-DIDIER

#### **Saint-Didier 2009**

SAINT-DIDIER (G.) – La carte archéologique de Combrand (Deux-Sèvres), *Bulletin de liaison des Sociétés Historiques des Deux-Sèvres*, Niort, Fédération des Sociétés Savantes et Culturelles des Deux-Sèvres, Actes du XLe Congrès (Combrand, dimanche 5 octobre 2008), 2009, p. 47-56, 10 fig.